

Les ventes aux enchères p. 17 et 19



Missions d'intérêt général

Laure Mulin est à la tête de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse, à un moment charnière pour la profession. P. 24

Necty fait son miel

Valérie et Jean-Pierre Sarraut ne manquent pas d'idées pour faire fructifier le miel de leurs abeilles. P. 4

Énergie verte : Ilek promeut le crowdfunding

Le fournisseur d'énergies renouvelables, très engagé en matière de RSE, veut pousser la démarche un peu plus loin. P. 5

Ethiquable : du chocolat bio made in Gers

La Scop gersoise a relocalisé une partie de sa production à Fleurance. Visite guidée... P. 6

5 pages d'annonces légales
Pages 12 à 16

L'Occitanie parie sur le tourisme de proximité

L'été n'est pas encore terminé que déjà le Comité régional du tourisme et des loisirs et la Région font un bilan de la saison touristique. Basés sur les données collectées par les opérateurs de téléphonie mobile, les chiffres de fréquentation sont meilleurs qu'attendus. Optant massivement pour des vacances dans l'Hexagone, la clientèle française a en effet « joué le jeu », comme le résume Muriel Abadie, vice-présidente de la Région en charge du tourisme. Et si les visiteurs étrangers se font encore attendre, toutes les destinations, mer, montagne et campagne, ont profité de l'embellie, au point de dépasser en juillet et en août, les chiffres enregistrés en 2019. Mais alors que septembre s'annonce comme prometteur, certains secteurs sont encore à la peine cette année : Lourdes, la métropole toulousaine et le thermalisme. P. 3



BOS Suspension se développe tous azimuts

Fondée en 1999 à Toulouse par Olivier Bossard, BOS Suspension est un des leaders européens dans le domaine des suspensions hautes performances. Passé du deux roues aux quatre roues, l'entreprise s'est imposée comme une référence dans le cercle très fermé de la compétition automobile, en rallye d'abord et bientôt sur circuit. Mais rien n'arrête cette pépite technologique qui a, à son actif, plusieurs dépôts de brevet. L'entreprise, qui a relocalisé à Toulouse l'essentiel de sa production, lorgne de nouveaux marchés. P. 5



Évadez-vous !

Les propositions de sortie sont nombreuses cette semaine. Parmi les incontournables : les Journées du Patrimoine, le festival Manifesto, l'exposition du peintre Michel Pertica à la galerie Mage, Hamlet sous chapiteau et Campana à Tournefeuille. P. 23



Votre engagement et notre savoir-faire au service de nos emplois.

Rejoignez-nous !

Avec Réseau Entreprendre j'agis pour mon territoire !

Réseau Entreprendre OCCITANIE GARONNE

L'emploi intérimaire en Occitanie

L'intérim augmente de 3,1 % au 2^e trimestre

Après un recul historique lors du premier trimestre 2020, une reprise marquée au cours des trois autres trimestres de l'année et une stabilisation début 2021, l'emploi intérimaire augmente au deuxième trimestre 2021 de 2,4 %, soit +17900 intérimaires, après +0,2 % soit +1200 intérimaires au trimestre précédent. Il demeure cependant en deçà de son niveau d'avant la crise sanitaire : fin juin 2021, l'emploi intérimaire reste inférieur de 2,9 % au niveau de fin décembre 2019. L'emploi intérimaire en Occitanie connaît un rebond plus spectaculaire encore à +3,1 % au 2^e trimestre 2021.

Reprise de l'intérim en région selon les secteurs



Reprise de l'intérim variable selon les secteurs

La dynamique de l'emploi intérimaire diffère selon les secteurs d'activité. Dans la construction, le nombre d'intérimaires diminue de 0,4 % en Occitanie alors que le recul est nettement plus marqué au niveau national (-3,6 %). Dans l'industrie, la reprise se poursuit en revanche, affichant +2,8 % en région contre +0,9 % dans l'Hexagone. Dans le tertiaire, le nombre d'intérimaires augmente sensiblement : en Occitanie, la progression est de 5,6 %, soit un niveau légèrement inférieur à la hausse enregistrée à l'échelle nationale, à savoir +6,3 %.

Les destinations populaires de l'été

L'Occitanie, 3^e destination la plus populaire cet été

Les réservations de locations de vacances ont augmenté sur l'ensemble du territoire français cet été, avec une forte demande pour les départements côtiers, notamment dans le Sud de la France. La durée moyenne des réservations en France a été d'environ six jours, pour des réservations effectuées environ deux mois à l'avance en moyenne. Les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec plus de 21,5 % des nuits réservées, Nouvelle-Aquitaine (15,6 %), Occitanie (14,9 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (12,1 %) ont été les plus populaires cet été, selon le comparateur de locations de vacances Likibu.

baromètre



Jason Valax. Il développe une solution logicielle à base d'intelligence artificielle pour générer et diffuser en temps réel de la musique personnalisée.



Albtract en rythme avec la technologie

Créée le 30 septembre 2019, la start-up Albtract s'apprête à lancer sur le marché un concept novateur. Elle développe en effet une solution logicielle à base d'intelligence artificielle offrant les services d'un auteur-compositeur-interprète virtuel et autonome. Derrière cette idée, on trouve Jason Valax (à gauche sur la photo). Passionné de musique et diplômé d'un master 2 marketing of innovative technologies obtenu à la Toulouse School of Management (ex-IAE Toulouse) à l'université Toulouse 1 Capitole, il décide de se servir de sa passion et cherche un moyen d'en faire son métier. « J'ai décidé, durant mes études, de tout faire pour orienter ma carrière professionnelle autour de cette passion pour la musique », explique Jason Valax. À la fin de ses études, il intègre une entreprise grenobloise, spécialisée dans le développement de logiciels, de matériels et d'instruments de musique. Pendant trois ans et demi, Jason Valax s'interroge sur les propriétés des nouvelles technologies et la manière dont elles pourraient être mises au service de la musique et de son appropriation par le plus grand nombre. « Dans cet environnement, j'ai côtoyé des ingénieurs, des développeurs.

Cela m'a permis de me familiariser avec un monde très technologique », se souvient-il. De celle-ci germe un projet s'articulant autour des technologies d'intelligence artificielle et visant, grâce à elles, à répondre de la manière la plus accessible à des besoins musicaux aussi bien nouveaux qu'existants. « L'idée derrière ce projet est de permettre aux utilisateurs de générer et de diffuser en temps réel de la musique originale, personnalisée et libre de droit sans que l'utilisateur ait lui-même besoin de disposer par avance de compétences musicales », détaille le fondateur. Le logiciel, encore en cours de développement, a été financé uniquement par des fonds propres, complétés de différentes aides publiques et du soutien d'organismes de développement économique. Seul au commencement, Jason Valax a structuré autour de lui une équipe d'une dizaine de collaborateurs, en charge du développement du logiciel. Albtract vise un marché vaste et diversifié, qui se veut être international. « Il n'y a, en ce qui nous concerne, aucune raison de penser que le succès que nous pourrions avoir en France ne serait pas réalisable à l'étranger », précise Jason Valax, lequel

a participé, en juin au salon VivaTech de Paris, lui permettant ainsi de se faire connaître dans le milieu de l'innovation technologique.

La start-up cible quatre catégories d'utilisateurs potentiels, qui pourront bénéficier de cette nouvelle forme d'intelligence artificielle musicale : les organisations (entreprises, institutions publiques, collectivités territoriales, associations publiques, notamment pour répondre à des besoins en lien avec la communication, les musiciens (pour des usages très spécifiques), le grand public (sur des sujets plus récréatifs), et la médecine et les hôpitaux (pour de la musicothérapie). La start-up mène en ce moment une campagne de financement participatif en royaute crowdfunding à travers la plateforme We do good. L'application Albtract devrait être proposée sur le marché d'ici octobre 2021, et des entreprises – comme de grands groupes automobiles – sont déjà intéressées par le projet. « Nous avons eu la chance d'avoir déjà été contactés par des constructeurs automobiles, en vue d'intégrer notre solution aux nouveaux véhicules d'ici 2022 », conclut Jason Valax. M. C.

Ils bougent



BRUNO DARBOUX ÉLU À LA PRÉSIDENTIE D'AEROSPACE VALLEY

Le conseil d'administration extraordinaire d'Aerospace Valley, qui s'est tenu le 3 septembre, vient d'entériner la désignation de Bruno Darboux au poste de président du pôle de compétitivité. Il succède à Yann Barbaux, qui assurait cette fonction depuis 2017. Réussir la transition énergétique et environnementale des entreprises aéronautiques et spatiales du territoire aquitain et occitan tant en assurant une nouvelle compétitivité robuste et durable, tels sont les défis que devra relever le nouveau président d'Aerospace Valley alors que le secteur a été durement frappé par les conséquences de la crise sanitaire. Diplômé de l'Isae-Supaero, Bruno Darboux a effectué toute sa carrière au sein de grands groupes aéronautiques. Il a fait ses armes chez Thales, groupe qu'il a intégré en 1986 en tant qu'ingénieur pilotage/guidage, avant de passer deux ans chez Honeywell aux États-Unis en qualité d'ingénieur gestion du vol. De retour en France en 1993, il devient responsable de l'ingénierie systèmes chez ATR. Cinq ans plus tard, il intègre Airbus, au poste d'ingénieur en chef systèmes et propulsion pour les programmes A300 et A310. Il occupera par la suite différentes fonctions au sein du groupe : responsable du développement du cockpit et de l'avionique du programme A400M puis directeur de l'ingénierie générale des systèmes, avant d'être nommé en 2015 responsable des équipes ingénierie d'Airbus pour la France. Il occupe actuellement les fonctions de directeur du développement de l'écosystème aérospatial au sein de la direction des affaires corporate du groupe. Bruno Darboux exerce en parallèle plusieurs responsabilités pour le compte de l'industrie aéronautique et spatiale : au sein du Corac (Conseil pour la recherche aéronautique civile), du programme européen Sesar (Single european sky atm research), de l'IAEG, association professionnelle internationale qui établit des pratiques communes à l'industrie aérospatiale en matière d'environnement. Aerospace Valley, premier pôle de compétitivité européen de la filière aérospatiale, regroupe 825 membres (entreprises, laboratoires de recherche, établissements de formation, collectivités, structures de développement économique), dont 562 PME.

décideurs

COLLECTIVITÉS

L'Occitanie, portée par le tourisme de proximité

Conjoncture. Le comité régional du tourisme et des loisirs dresse un premier bilan de la saison estivale. Alors que la clientèle française a été au rendez-vous à la montagne, à la campagne comme en bord de mer, les touristes étrangers, malgré un rebond, se font encore attendre.

Après 18 mois de crise Covid, le tourisme s'impose plus que jamais comme un « pilier de l'économie régionale » pour reprendre les mots de la présidente de Région Carole Delga. En effet, septembre n'est pas terminé qu'au comité régional du tourisme et à la Région, c'est déjà l'heure du bilan de la saison estivale. Si les données de l'Insee ne sont pas encore tombées, les premiers chiffres de fréquentation qui reposent sur les datas collectées par les professionnels et les opérateurs de téléphonie mobile, font état d'un très net rebond de l'activité touristique en Occitanie cet été. Les niveaux atteints en juillet et août sont, de fait, supérieurs aux chiffres enregistrés sur la même période en 2019. Pour autant, en données cumulées, sur les huit premiers mois de l'année, le bilan touristique de l'année 2021 est encore en deçà des niveaux précédents, enregistrant un recul de l'ordre de -13 % en termes de nuitées touristiques par rapport à 2019, les restrictions sanitaires, en vigueur durant ce printemps, n'ayant pas permis aux professionnels du tourisme de retrouver des niveaux d'activité normaux.

UNE SAISON PORTÉE PAR LA CLIENTÈLE FRANÇAISE

Comme l'an dernier, les destinations nature, la montagne et la campagne en tête, ont été largement plébiscitées par les vacanciers, leur fréquentation progressant cette année encore, cependant, à un moindre niveau qu'en 2020 où leur fréquentation avait bondi, après des mois de confinement et de restriction des déplacements. Cette année, les touristes ont plus largement repris le chemin du rivage méditerranéen. Les départements du littoral voient en effet leur fréquentation retrouver le niveau de 2019, l'année de référence.



Le littoral du Languedoc-Roussillon, comme ici à Gruissan, a vu sa fréquentation fortement progresser cet été.

Tous types de destination confondus, le nombre de nuitées touristiques progresse de 11 % cet été par rapport à il y a deux ans. Ce qui fait dire à Muriel Abadie, vice-présidente de la Région en charge du tourisme durable, que les professionnels ont connu « une meilleure saison qu'avant crise ».

S'ils ont été un peu plus nombreux que l'an dernier, venus pour l'essentiel des pays limitrophes (Allemagne, Belgique, Pays-Bas), les touristes étrangers manquent encore à l'appel: la fréquentation étrangère, accuse ainsi un retard de 23 %, par rapport à 2019. La clientèle française et de proximité constitue donc comme l'an dernier le gros des vacanciers qui ont

fréquenté la région cette saison. « Cela valide notre nouvelle stratégie de consolidation et de développement du tourisme de proximité », pointe de son côté Vincent Garel, président du comité régional du tourisme et des loisirs d'Occitanie (CRTL). Au printemps dernier, la Région a en effet mis en œuvre un programme de relance de l'activité touristique. Doté de 3,5 M€, ce plan, dénommé Tremplin, a été élaboré en concertation avec les différents acteurs concernés. Il s'est essentiellement traduit par un plan de communication offensif vantant les attraits de la région auprès de la clientèle de proximité mais également plus lointaine, via les campagnes pan-européennes menées de concert avec

Atout France. Ce plan s'est également traduit par la reconduction de la carte Occ'Ygène, grand succès de l'été 2020, qui visait à stimuler la consommation de loisirs et d'activités de pleine nature, en particulier par les habitants de la région. Plus de 45 000 foyers, grâce à leur carte Occ'Ygène, bénéficient encore en cette fin d'été des offres et des tarifs réduits accordés par les 330 prestataires partenaires.

CAMPINGS ET LOCATIONS MEUBLÉES ONT LE VENT EN POUPE

Si l'hôtellerie traditionnelle n'a pas encore retrouvé sa « vitesse de croisière », mais progresse cependant avec 67 % de taux d'occupation dans les villes, l'hôtellerie de plein air ainsi que

les locations via les plateformes ont été largement plébiscitées. « Concernant les campings, le mois de juin a confirmé la progression de mai avec un record mensuel de réservations (+17 % de réservations et +24 % de chiffres d'affaires par rapport à 2019) tandis que, sans surprise les revenus générés par le locatif en plateforme d'avril à juin 2021, ont été largement supérieurs à ceux de 2020 et même à 2019 (+60 % entre mai 2019 et mai 2021) », indique le CRTL.

Il faut cependant noter qu'une part importante des nuitées touristiques en Occitanie relève du secteur non marchand, les personnes étant hébergées en famille, chez des amis ou en résidence secondaire. « Avec 510 000 résidences secondaires, l'Occitanie est la première région de France. Cela constitue pour la région des marges de progression de consommation locale très importantes », pointe Dominique Thillet, directeur du pôle de l'information, des études, de l'observation au CRTL.

Pour la deuxième filière économique d'Occitanie, qui représente 100 000 emplois et 15,6 Mds€ de chiffre d'affaires, tout n'est pas rose pour autant. Des destinations comme Lourdes, affectée par la désertion des clientèles étrangères et des groupes et les métropoles de Toulouse et dans une moindre mesure de Montpellier, frappées par la baisse du tourisme d'affaires, ainsi que le secteur du thermalisme, n'ont pas encore retrouvé les niveaux de fréquentation de 2019. Des programmes d'aides ont été mis en place par la Région pour soutenir les acteurs des secteurs concernés. Ils sont dotés d'enveloppes conséquentes de l'ordre de 20 M€ pour Lourdes ou encore 40 M€ pour le thermalisme, rappelle Muriel Abadie.

AGNÈS BERGON

Bilan très positif pour les stations du groupe N'PY

Pour les huit domaines skiables, les indicateurs sont au vert cet été

« La montagne, ça vous gagne ». Le slogan du milieu des années 90 est plus que jamais de mise depuis l'an dernier et le début de la crise Covid. Synonymes de grands espaces, grand bol d'air pur et authenticité, les stations et grands sites pyrénéens du réseau N'PY ont en effet enregistré cette année 20,9 % de fréquentation supplémentaire au global. Au Pic du

Midi, malgré l'absence des groupes et de la clientèle étrangère, le nombre de billets vendus a progressé de plus de 3 %, soit 50 427 entrées commercialisées en juillet et août. Le restaurant d'altitude, Le 2877, a vu sa fréquentation grimper de 3,6 %, celle de la boutique de 33,7 %. Même enthousiasme à Cauterets Pont d'Espagne où malgré une météo défavorable en juillet, le

site a connu une fréquentation en hausse de 5 % en août (versus 2020). Enfin, 169 095 personnes sont montées au sommet de La Rhune par le train à crémaillère soit un nombre de visiteurs en augmentation de 28 % par rapport à 2020. Le site de la Rhune renoue ainsi avec les chiffres d'avant-Covid. À Peyragudes, l'ouverture tout au long de l'été du Skyvall et de cer-

taines remontées mécaniques a permis de générer un CA de 320 000 € en progression de 65 % grâce à plus de 65 000 personnes transportées. La Vallée du Louron a connu une augmentation du taux d'occupation de ses hébergements de 12 % par rapport à 2020 avec entre 68 et 96 % de remplissage durant les sept semaines de haute saison. Le nombre de nuitées

généré par les différents hébergements sur Piau a augmenté de 10 % avec une clientèle majoritairement en provenance de Gironde et d'Espagne (+21 %). À Gourette, 13 235 personnes ont emprunté en juillet et août la télécabine du Bézou (versus 4958 en 2019). La Pierre Saint-Martin a connu, elle, une fréquentation stable cet été avec 6399 passages.

Agroalimentaire. Valérie et Jean-Pierre Sarraut sont des apiculteurs « happy », installés dans le Tarn-et-Garonne, dans un des plus beaux villages de France, à Auvillar. Néo-agriculteurs, ils ont commencé leur saison en apiculture en 2018, une reconversion réussie. Le couple veille sur ses 350 ruches et a développé un système innovant de distributeur automatique de miel pour booster les ventes.

Les bonnes vibrations de la Maison Necty à Auvillar

Necty est la marque déposée par Valérie et Jean-Pierre Sarraut. « C'est l'évocation du nectar de fleurs », explique l'exploitante agricole.

En 2017, Valérie Sarraut s'occupait de la gestion d'un gîte, (NDLR : à Le Pin dans le Tarn-et-Garonne, gîte pouvant accueillir 10 personnes). Jean-Pierre Sarraut était responsable des ventes dans un magasin spécialisé en matériel agricole. Passionné depuis toujours par les abeilles, il fait le choix d'une rupture conventionnelle pour se lancer. « Je me suis formé pendant 18 mois au rucher-école de Montauban, Api 82, explique-t-il. Avec mon épouse, on a investi près de 85 K€, dans du matériel, grâce à un prêt personnel. » Ils ne sont pas jeunes agriculteurs et n'ont pas bénéficié de prêt de la Chambre d'agriculture. « Peu importe, on s'est lancé, rien ne pouvait nous arrêter », ajoute Jean-Pierre Sarraut. Pour entrer dans la catégorie des agriculteurs professionnels, il faut au moins 250 ruches, ils en ont aujourd'hui 350.



Jean-Pierre et Valérie Sarraut.

DEVENIR ENTREPRENEUR ET TROUVER DES LIEUX OÙ BUTINER

« Mon époux m'a transmis sa passion », souligne Valérie Sarraut qui s'est laissée happer par le monde des abeilles : « je me suis formée à l'apiculture, on travaille en pleine nature dans un grand bureau ensoleillé. »

Les débuts n'ont toutefois pas été simples, le couple manquant de matériel et n'étant pas équipé pour effectuer la transhumance des abeilles.

Celles-ci doivent, en effet, être déplacées au gré des floraisons. Valérie et Jean-Pierre Sarraut ont choisi de les faire butiner dans le parc régional du Quercy et dans le Lot-et-Garonne, à Mezens.

Il est d'ailleurs facile de trouver des parcelles où installer les ruches : les agriculteurs sont en demande. « Il faut savoir qu'une parcelle pollinisée augmente le rendement de 20 %, explique Jean-Pierre Sarraut. Il faut compter trois ruches à

l'hectare, pour nous, c'est une source non négligeable de revenus. »

Cette année n'aura pas été exceptionnelle en raison des gelées tardives. Un manque-à-gagner de 15 % sur la pollinisation auquel il faut ajouter les dégâts subis sur les parcelles d'acacia en raison du gel. Or, l'acacia est un miel qui se vend plus cher que les autres, il représente en moyenne 40 % du CA.

SAVOIR SE DIVERSIFIER AVEC LA VENTE SANS CONTACT

« Le plus difficile est de gérer l'entreprise et de s'occuper des abeilles concède Jean-Pierre Sarraut. On travaille en moyenne 13 heures par jour. »

Miel, pain d'épices, cire d'abeille entrant dans la composition des produits ménagers, l'entreprise tourne à plein régime... Les apiculteurs ont choisi de sous-traiter, en quelque sorte. Frédéric Este, artisan boulanger à Valence d'Agén, fabrique les pains d'épices. La Soif du Temps à Sainte-Foy-d'Aiguferuille prépare l'hydromel de Necty.

Il y a quelques mois, le couple a mis en place des distributeurs automatiques à Auvillar et à Saint-Aignan, pour un investissement global qui atteint 105 K€, financés à 40 % par la Région Occitanie. Ils ne représentent que 10 % des ventes pour l'instant mais l'intérêt des consommateurs est certain. À Auvillar, en juillet, ils ont ouvert une boutique sur leur lieu de production et réservé une partie du local à la visite de la Miellerie. « La crise sanitaire nous a permis de réfléchir, ajoute Valérie Sarraut. On veut expliquer notre métier. » Les apiculteurs vont créer des gîtes dédiés au monde de l'abeille et des formations sur un rucher. Ils prévoient également de mettre en place des séances d'apithérapie, les vibrations des abeilles apportant un réel bien-être.

Avec un chiffre d'affaires moyen de 95 K€ et 40 % de plus attendus cette année, la saison 2021-2022 s'annonce bien. « En septembre, nous lançons l'e-shop. Nous serons prêts à vendre en ligne. »

DORISSE PRADAL

Actualité

GROUPAMA D'OC SOUHAITE FORMER 100 000 PERSONNES AUX GESTES QUI SAUVENT

Depuis le 11 septembre, des formations aux gestes de premiers secours sont menées dans chacun des 14 départements de couverture de Groupama d'Occitanie. Avec seulement 27 % des Français formés aux gestes de premiers secours, l'Hexagone accuse un retard conséquent en matière de formation aux gestes qui sauvent en Europe. Face à cette problématique, l'assureur mutualiste entend former 100 000 personnes sur son territoire à savoir les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, de la Creuse, du Gers, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, des Landes, du Lot, Lozère, des Pyrénées-Atlantiques, du Tarn et du Tarn-et-Garonne. Encadrés par des experts locaux, les participants aux sessions de formation d'une durée de deux heures apprendront à reconnaître un arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur, réagir en cas d'étouffement, de malaise ou encore d'hémorragie. Pour compléter les sessions de formation en présentiel, une douzaine de tutoriels vidéos accessibles à tous sont également disponibles sur le site Groupama.fr. Le mutualiste regroupe 660 caisses locales et 332 agences.

Événement. Toulouse accueille pour la 10^e année consécutive le forum dédié à l'animation.

Cartoon Forum présente 84 projets

Pour la dixième année consécutive, le Cartoon Forum, plateforme de coproduction dédiée aux séries d'animation européennes, investit la Ville rose, du 20 au 23 septembre, pour une édition en « réel » ponctuée de séances de pitch et de networking. En dépit de la crise sanitaire, cet événement, qui depuis 1990, entend dynamiser la coproduction et la distribution de l'animation européenne pour la télévision et les nouvelles plateformes, met en lumière 84 nouveaux projets de séries, mini-séries et unitaires TV – sur 141 candidatures reçues – lesquels représentent un budget global de 326,1 M€ avec un coût moyen par série de 3,9 M€. Preuve que ce marché a de beaux jours devant lui. Vingt et un pays européens sont notamment impliqués dans les projets dont 13 en tant que producteurs principaux et huit en tant que coproducteurs minoritaires. 37 % des projets résultent de

coproductions entre deux ou plusieurs pays européens, et un seul pays non européen, le Canada, participe en tant que coproducteur. Parmi les pays participants, l'Hexagone rafle la première place du podium avec 33 projets, suivi de l'Irlande (11 projets), de l'Allemagne (8), de l'Espagne (6), de la Belgique (5) et du Portugal (4).

Au total, l'ensemble des projets représentent 457 heures d'animation, tandis que les formats de séries continuent de se diversifier pour répondre aux nouvelles demandes, tant en nombre d'épisodes qu'en durée. Les séries destinées aux enfants de 6 à 11 ans ont la plus belle part, soit 41 projets. De leur côté, les séries pour les 3-6 ans (pre-school) représentent près d'un tiers de la sélection, tandis que les projets jeunes & adultes sont passés à 17 % contre 14 % l'année précédente.

Côté technique, bien que la 3D gagne du terrain, soit 28 % contre 20 % en 2020, la 2D reste

largement plébiscitée par les acteurs de l'animation.

Parmi les nouveaux projets présentés au Cartoon Forum figurent des productions françaises telles qu'*Abysses : unité très spéciale* par Les Armateurs, *Flippé* (Autour de Minuit), *C'est ton corps!* (Dandeloo), *Compostman et moi* (Vivement Lundi! & Superprod), *Piggy Builders* (Xilam Animation), *The McFire Family* (Cyber Group Studios), *Under the School* (Ellipsanime Production), *Voro* (Les Films du Poisson Rouge), *Mister Crocodile* (Magical Society) ou encore *Rek & Nola* (Studio 100 Animation). En outre, les petites sociétés de production et les talents émergents trouvent également leur place au sein du forum, qui depuis sa création, a permis, au total, à 866 séries d'animation d'obtenir des financements à hauteur de plus de 3,1 Mds€. La région mettra en avant le TV spécial *Sacha et les créatures de Noël* réalisé par Xbo films. J. L.

Énergie. Ce poste source permettra d'alimenter 35 000 foyers.

Enedis et RTE inaugurent le poste électrique de Balma-Gramont

Enedis, entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité et RTE, Réseau de Transport d'Électricité ont inauguré le 3 septembre, le poste électrique de Balma-Gramont, en présence notamment de l'édile toulousain, Jean-Luc Moudenc et de Vincent Terrail-Novès, maire de Balma. Ce nouveau poste électrique qui émerge également d'une collaboration de neuf ans entre les deux acteurs, entend répondre aux besoins liés au développement des zones d'habitat et d'activités ainsi qu'à l'évolution des usages en électricité, notamment celui des véhicules électriques. Avec l'objectif de transformer l'électricité haute tension (225 000 volts) en moyenne tension (20 000 volts), le poste de Balma-Gramont permettra également d'accompagner le déploiement de nombreux chantiers d'envergure comme ceux de la 3^e ligne de métro, du téléphérique et des 16 zones d'aménagement



Poste source de Balma-Gramont.

concerté (ZAC) voisines. Les travaux d'un montant de 28 M€, qui ont démarré en 2012 et impliquent une soixantaine d'entreprises, viennent renforcer l'alimentation électrique de la métropole toulousaine et permettra d'alimenter en électricité 35 000 foyers. À terme, le potentiel du poste pourra permettre de desservir jusqu'à 100 000 foyers. « La construction de ce nouveau poste électrique vient concrétiser nos engagements auprès de Toulouse Métropole, notamment dans le cadre de notre contrat de concession renouvelé fin 2019 pour une durée de 20 ans. Cette belle réalisation collective témoigne de

notre capacité d'innovation et de notre détermination à contribuer à la réussite de la transition énergétique et écologique dans les territoires », explique Marianne Laigneau, présidente du directoire d'Enedis. Même optimisme du côté de Xavier Piechaczyk, président du directoire de RTE. « Ce nouveau poste électrique est la preuve du dynamisme de la métropole toulousaine et de sa préparation aux changements majeurs liés à l'électrification des usages. Dans un objectif de neutralité carbone, la place de l'électricité va s'étendre, que ce soit dans les transports ou les logements, individuels ou collectifs. Les métropoles sont des acteurs centraux de cette transformation. » 30 % du budget ont été directement injectés dans l'économie locale (génie civil, locations d'engins, intérim, services, etc.) avec une démarche de retour à l'emploi pour les personnes qui en sont éloignées. J. L.

Énergie. Fournisseur d'énergies renouvelables, la société Ilek propose à ses clients d'investir directement dans les projets de développement des producteurs.

Ilek, fournisseur d'énergie verte très engagé

Créée en 2016 à Toulouse, la société Ilek est un fournisseur d'électricité verte et de gaz bio français, qui met directement en relation les producteurs d'énergies renouvelables avec les consommateurs, dans une logique de circuit court. « La genèse de ce projet est issue d'une envie : proposer à nos clients une alternative à la consommation d'énergie renouvelable, à travers des contrats de partenariats et d'achats d'énergie que nous signons directement avec les producteurs », explique Rémy Companyo, cofondateur de l'entreprise. Figurant en 3^e position dans le classement de Greenpeace France des producteurs d'énergie verte (palmarès établi en 2018), Ilek reste perçu comme l'un des rares fournisseurs « vraiment verts » du secteur. L'entreprise collabore ainsi avec trois types de producteurs : hydroélectriques,



Rémy Companyo et Julien Chardon, cofondateurs de l'entreprise Ilek.

éoliens, et de biométhane. « En achetant l'énergie directement auprès des producteurs, nous sommes capables de garantir aux consommateurs que l'énergie achetée est 100 % renouvelable, et notre clientèle peut toujours avoir une totale transparence sur ce qu'elle consomme », poursuit Rémy Companyo. Ilek compte près de 120 000 clients dans tout

l'Hexagone, travaille avec une quarantaine de producteurs et emploie près de 90 salariés. Entre 2019 et 2020, Ilek a enregistré une croissance globale de l'ordre de 10 %, et son chiffre d'affaires est en constante progression depuis sa création.

L'entreprise toulousaine veut aller plus loin aujourd'hui et propose à ses clients d'investir directement dans les pro-

jets de développement des producteurs d'énergies renouvelables, par le biais du financement participatif, une façon de leur permettre de devenir eux-mêmes « acteurs de la transition énergétique » et de « donner du sens à leur épargne ». « L'idée avec ce projet de financement participatif, c'est de permettre aux consommateurs d'aller plus loin dans leur démarche de choix d'énergie verte pour leur logement. Ils pourront en plus aider un producteur près de chez eux à développer de nouveaux projets », explique Rémy Companyo.

Le modèle d'Ilek est simple : « le client investit à minima 100 € dans le projet de son choix via la plateforme Ilek, avec un taux d'intérêt compris entre 4 et 7 %, soit 5 à 10 fois supérieur au taux actuel du livret A, détaillent les cofondateurs. L'intérêt pour le client est double : placer une partie

de son épargne dans un projet à dimension écologique (plutôt que chez les banques), et investir dans un projet de moyen terme rentable, avec un risque très limité ». L'ambition d'Ilek est d'accompagner le financement de 10 projets d'énergie renouvelable d'ici la fin de l'année.

PREMIER FOURNISSEUR FRANÇAIS À OBTENIR LE LABEL B CORP

Dès l'origine, Julien Chardon et Rémy Companyo, les deux cofondateurs, ont compris que le métier de fournisseur d'énergie renouvelable ne consistait pas simplement à vendre de l'énergie. « Nous devons être capables de faire différemment, en permettant aussi à Ilek de résoudre des défis sociétaux et environnementaux », souligne Rémy Companyo. De fait, la complexité et l'opacité du modèle énergétique français ne per-

mettent pas de comparer les tarifs ni de mesurer l'impact environnemental de l'énergie produite, explique-t-il en substance. « Les Français ont tous besoin d'énergie, mais personne ne sait à qui cela bénéficie vraiment. Nous voulons changer ce rapport flou et permettre aux usagers d'agir simplement », précise Rémy Companyo.

Fortement engagée dans une démarche RSE – elle a obtenu le label B Corp en 2020, la société compte franchir le cap des 500 000 clients d'ici 2023 et espère atteindre le million en 2025. Elle entend également porter à une centaine le nombre de producteurs d'énergies renouvelables avec lesquels elle travaille. « L'objectif d'Ilek reste de participer, à son échelle, à la transition écologique », conclut Rémy Companyo.

MAËVA CURUTCHET

Mécanique. L'entreprise toulousaine poursuit son développement et prospecte de nouveaux marchés grâce à son nouvel outil de production.

De nouvelles ambitions pour BOS Suspension

Aux portes de Toulouse, l'entreprise BOS Suspension, qui s'est imposée parmi les leaders européens du marché des suspensions hautes performances destinées à tous les véhicules de deux ou quatre roues, poursuit sa stratégie de diversification notamment à travers son nouvel outil de production automatisé.

Le groupe, créé en 1999 par Olivier Bossard, se tourne dans un premier temps vers les deux-roues avec le lancement de la technologie CAS pour le vélo V Process de Nicolas Vouilloz, avant d'intégrer le marché du sport automobile en 2003 à travers la création de suspensions pour la compétition, notamment le rallye, le rallycross, le rallye-raid et le rallye tout-terrain, ce qui lui vaut notamment un succès avec Mitsubishi.

Dans la foulée, BOS Suspension dépose trois brevets, en deux ans, destinés à l'univers du motocross avec le lancement d'une fourche à air. L'entreprise s'illustre également depuis des années dans le monde du VTT avec des produits de séries proposés à la première monte et réalise, en parallèle, des études destinées aux véhicules de constructeurs routiers. Le groupe met aujourd'hui en avant son expertise sur le WRC (World Rally Championship), que ce soit, entre autres, sur les étapes du Dakar ou sur

des circuits du MXGP.

ROBOTISER ET AUTOMATISER LA PRODUCTION

La pépite occitane a pris un nouveau tournant en 2019 en choisissant d'automatiser son outil industriel, suite à la relocalisation de ses savoir-faire. « Il y a sept ans, nous avons dû faire face à des difficultés d'approvisionnement et à l'instabilité de nos fournisseurs étrangers. Nous avons décidé de rapatrier le savoir-faire en interne et avons immédiatement constaté les résultats de cette stratégie sur la maîtrise de l'outil, la qualité et les délais. Nous avons alors souhaité aller plus loin, souligne Olivier Bossard, directeur et fondateur de BOS Suspension. Depuis près de quatre ans, nous sommes devenus presque autonomes : nous avons la capacité de réaliser 80 % de nos pièces, le reste étant principalement fabriqué par nos partenaires asiatiques ». Le groupe a désormais pour objectif de produire 90 % de pièces en interne et ainsi d'élever le niveau de compétitivité face aux importations asiatiques. Cette orientation stratégique a réellement été boostée par l'agrandissement de l'usine, un projet soutenu par la Région Occitanie à hauteur de plus de 500 K€. « Nous avons doublé la surface de nos locaux passant ainsi à 4 000 m² et multiplié le

nombre de machines en vue de robotiser et d'automatiser la production, le projet étant notamment appuyé par le développement de notre système ERP », détaille le dirigeant. Le cap est clair : aller vers l'usine du futur et un système global interconnecté entre la CAO, les machines et les ateliers de montage et d'assemblage. Le groupe a, pour l'heure, investi notamment en fonds propres, près de 7 M€ afin d'augmenter la cadence de production et de réorganiser le travail de ses équipes. Il ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Ainsi, l'entreprise qui conçoit et fabrique près de 5 000 amortisseurs par an, tous secteurs confondus, prévoit de doubler sa production. Forte de 40 collaborateurs, elle a massivement renforcé ses effectifs il y a deux ans afin de prendre ce nouveau virage et de développer de nouveaux produits, la R & D représentant 6 % de son CA.

NOUVEAUX SEGMENTS DE MARCHÉ

L'activité historique, à savoir la compétition automobile traditionnelle et la compétition automobile qui se verdit avec l'arrivée des énergies renouvelables et le lancement de nouvelles disciplines électriques – dont notamment le buggy électrique Odyssey 21, une formule monotype qui tourne partout



Olivier Bossard, fondateur de Bos Suspension.

dans le monde, conçu par l'entreprise française Spark, l'un de ses principaux clients –, représente aujourd'hui 70 % de l'activité du groupe. Pour autant, ce dernier affiche de nouvelles ambitions, envisageant de réduire cette part à 30 %. « Nous poursuivons notre stratégie de diversification et visons depuis le début de l'année les disciplines sur circuit comme la Formule 1 ou les 24 heures du Mans pour les véhicules d'endurance. Des discussions avec des constructeurs français et étrangers sont en cours ». Depuis quelque temps, l'entreprise renforce également sa position sur le marché BtoC du VTT, un marché en pleine expansion : « ça fait un mois que

nous sommes en rupture de stock concernant notre dernier produit VTT. »

Le groupe entend également se développer sur de nouveaux segments de marché dans l'industrie, notamment l'aéronautique (avec des freins d'atterrissage, des vérins de soute, etc.), et l'armement. « Contrairement à la compétition où les négociations sont rapides, nous nous frottons ici à des marchés longs à obtenir. Nous espérons, notamment pour le secteur de l'aéronautique, collaborer avec des acteurs régionaux. »

L'entreprise, qui compte également une quinzaine de partenaires distributeurs à travers le globe, et qui envisage d'agran-

dir son réseau, souhaite avant tout renforcer sa présence dans les pays où elle est déjà implantée et ainsi asseoir sa notoriété, l'export représentant 75 % de son activité. « Nous sommes notamment présents en Europe, en Australie, en Afrique du Sud, en Asie, en Amérique Latine et au Canada, détaille-t-il. L'idée est vraiment de renforcer nos marchés dans ces pays avant de regarder ailleurs. Nous mettons également en place une plateforme qui devrait être opérationnelle en fin d'année, dans l'optique de soulager le travail des distributeurs et de nous rapprocher davantage des utilisateurs finaux. Ainsi, les professionnels pourront commander des pièces, s'appuyer sur la documentation, et suivre la politique commerciale. »

En attendant, l'entreprise a amorti le choc des effets de la crise sanitaire, générant 5 M€ de CA en 2020. « Nous avons eu des difficultés d'approvisionnement en matières premières, mais nous avons anticipé, par la suite, nos achats et fait beaucoup de stock, ce qui nous permet depuis d'être plus autonomes », pointe Olivier Bossard. Le dirigeant table sur un CA de 6,5 M€ en 2021. BOS Suspension entend bien ainsi gagner des places dans le palmarès européen, où il figure aujourd'hui en 4^e position.

JENNIFER LEGERON

EN IMAGES

Ethiquable fait son beurre

Agroalimentaire. Le 26 août était inaugurée à Fleurance, la première chocolaterie française dédiée au cacao équitable et bio.



À Fleurance, dans le Gers, le bâtiment flambant neuf est à basse empreinte carbone avec une ossature en bois local et des panneaux photovoltaïques couvrant 25 % des besoins en électricité. Un pool de Scop de la région est intervenu pour l'écoconception, la construction des murs en terre crue et la menuiserie. Des nichoirs à oiseaux seront bientôt installés. Dès janvier, Ethiquable proposera au public de découvrir de l'intérieur le bâtiment, manière pour le groupe de sensibiliser les consommateurs à l'économie sociale et solidaire et au commerce équitable.



Stéphane Comar, le gestionnaire, Christophe Eberhart, l'agronome, et Rémi Roux, le commercial, sont les heureux cofondateurs de la Scop Ethiquable. L'amitié entre les trois hommes aux parcours complémentaires, née alors qu'ils étaient étudiants, paraît être une des recettes du succès. Pour la première étape de fabrication des tablettes, des pains de 20 kg de masse de cacao passent au fondoir pour atteindre l'état liquide. Le sucre de canne est ajouté à l'étape du broyage, le beurre de cacao fondu sera ajouté, lui, lors de l'étape du conchage.

EN IMAGES

avec son chocolat bio

Relocalisation réussie pour la production chocolaterie de la Scop gersoise à fort impact économique local.



Une équipe dédiée de 15 personnes a été embauchée pour l'unité de production de la chocolaterie dont la capacité est de 180 tablettes par minutes. Fabriquées à base de grands crus 100 % tracés, équitables et bio, elles seront en rayon dès l'automne. Deux origines de cacao sont pour l'heure proposées (Pérou et Équateur) avec ou sans inclusion d'ingrédients (sésame, riz soufflé, etc.). Au total, 27 références seront produites à terme à Fleurance, des chocolats noirs contenant de 70 à 98 % de cacao et du chocolat au lait. Le reste de la gamme est toujours produit par un chocolatier italien.

Fondée en 2003, Ethiquable est née d'une amitié entre trois copains globe-trotters rencontrés lors d'une mission de volontariat humanitaire au Mali. Aujourd'hui, 3^e acteur du rayon épicerie bio sucrée en France, Ethiquable affiche un chiffre d'affaires de 77 M€ en 2020, et une croissance de 21 %. L'export représente 5 % de ses ventes. En 2003, une dizaine de produits était proposée à la GMS, aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 25 millions d'articles vendus. Depuis 2010, l'ensemble de la gamme est issue de l'agriculture biologique. Le chocolat représente la moitié du volume de ventes et 40 % du chiffre d'affaires devant le café et le thé. La Société coopérative et participative (Scop) emploie 160 salariés répartis pour la majorité à Fleurance avec une force intégrée de 40 commerciaux au siège, une vingtaine de personnes à Paris, un bureau implanté à Tamatave à Madagascar et six personnes à Quito en Équateur. Situé allée du commerce équitable à Fleurance, le siège s'est agrandi de 5 000 m². Il accueille l'outil de production, de conditionnement des tablettes de chocolat et de stockage. Relocalisation réussie pour la nouvelle chocolaterie gersoise qui a mis en route sa production en juin. Le leader du chocolat bio en France a investi 20 M€ dont 8 M€ pour le processus de production de tablettes de chocolat. L'unité est calibrée pour produire 2 500 tonnes par an mais sa capacité pourra augmenter.

TEXTES ET PHOTOS :
LYDIE LECARPENTIER



Des sessions d'analyses sensorielles sont organisées au laboratoire de contrôle de la qualité deux fois par semaine pour goûter les tablettes et les masses de cacao pur reçu déjà broyé et torréfié. Les caractéristiques telles que les notes florales, fruitées, arômes de fruits secs sont détectées. Pour l'équilibre et la régularité du goût, l'amertume, l'acidité, l'astringence et le sucre sont également observés. Un panel de dégustation d'une vingtaine de salariés gersois et parisiens surveillent la qualité des crus d'origine.

Opinions

PAR MARC BASSELIER, RESPONSABLE DE LA GESTION CONVERTIBLE ET SCARLETT CLAVERIE-BULTÉ, INVESTMENT SPECIALIST À L'UBP ASSET MANAGEMENT (FRANCE)

Les obligations convertibles, une classe d'actifs à l'épreuve de la crise

Les obligations convertibles connaissent un dynamisme historique depuis plusieurs mois et constituent une classe d'actifs de choix dans un portefeuille d'investissement pour faire face à des marchés chahutés. Le marché européen, notamment, a connu un profond renouvellement et est porteur de très belles opportunités, notamment sur des sociétés de qualité et de croissance.

Les obligations convertibles suscitent un appétit croissant, tant de la part des investisseurs que des entreprises. Du côté des émetteurs, le marché a en effet été très dynamique en termes de primaire en 2020 et cette tendance se renforce encore en 2021. Les chiffres sont éloquents. En 2020 uniquement, un volume global de 167 Mds\$ de nouveaux papiers convertibles a été émis, le plus haut niveau atteint depuis 2007. Depuis le début de cette année, à fin juillet, les nouvelles émissions mondiales totalisent déjà 111 Mds\$. Si les États-Unis restent la principale place émettrice, l'Europe n'a pas été en reste : en l'espace de deux ans seulement, la taille du gisement des convertibles européennes a crû de 40 %, atteignant près de 100 Mds\$ aujourd'hui.



Marc Basselier.

Malgré un cycle de marché chahuté, principalement du fait de la crise sanitaire, les obligations convertibles ont démontré leur pertinence et leur valeur ajoutée dans une allocation de portefeuille. Entre janvier 2020 et fin juillet 2021, au niveau mondial, les obligations convertibles affichent des performances supérieures à celles des marchés actions, avec une volatilité et des pertes maximales (ou « drawdowns ») moindres.

Dit autrement, la convexité des obligations convertibles a pleinement produit ses effets, constituant plus que jamais un argument de poids pour les investisseurs. Obligation avec une option de conversion en actions, l'obligation convertible permet en effet à ses détenteurs de profiter de la hausse des marchés actions tout en bénéficiant de l'effet amortisseur de l'obligation. Une asymétrie qui est particulièrement recherchée par les investisseurs en quête de performance et de diversification, tout en limitant la prise de risque par rapport à un investissement en actions.

UN MARCHÉ EUROPÉEN EN MUTATION

Ce dynamisme historique du marché des obligations convertibles est aujourd'hui porteur de nombreuses opportunités d'investissement, notamment en Europe.

UN MARCHÉ EUROPÉEN EN MUTATION

Sur le marché européen, au cours des derniers mois, les émissions d'obligations convertibles se sont ainsi concentrées sur deux thématiques fortes liées à la crise sanitaire : d'une part, la réouverture des économies, avec des émissions provenant d'entreprises évoluant dans les secteurs du tourisme, de l'aérien ou encore de l'hôtellerie ; et, de l'autre, la digitalisation croissante de l'économie avec des entreprises qui ont enregistré une explosion de leur activité du fait des multiples confinements.

Ce dynamisme actuel s'est traduit par une profonde transformation du marché européen des obligations convertibles. Significativement plus large et plus diversifié que par le passé, ce marché a connu de très fortes évolutions sectorielles au cours des dernières années, à tel point qu'il n'est pas vain de parler d'« américanisation » du gisement. En effet, le marché s'est fortement développé autour d'histoires de croissance, notamment dans les secteurs de la consommation discrétionnaire et des technologies. Fort de ces évolutions, le marché des obligations convertibles européennes donne aujourd'hui accès à un large vivier de sociétés de « qualité » et de « croissance », deux thématiques porteuses de nombreuses opportunités.

Malgré cette transformation en cours, l'Europe reste le marché de référence sur la qualité de crédit. De fait, un tiers des obligations convertibles européennes sont notées « investment grade ». En incluant les notations des émetteurs, ce chiffre grimpe à près de 50 %.

Dans un contexte financier et macro-économique toujours empreint d'incertitudes, à l'heure où la circulation, forte, du variant Delta inquiète, les obligations convertibles apparaissent comme une classe d'actifs stratégique à intégrer dans les portefeuilles.

Malgré cette transformation en cours, l'Europe reste le marché de référence sur la qualité de crédit. De fait, un tiers des obligations convertibles européennes sont notées « investment grade ». En incluant les notations des émetteurs, ce chiffre grimpe à près de 50 %.

Dans un contexte financier et macro-économique toujours empreint d'incertitudes, à l'heure où la circulation, forte, du variant Delta inquiète, les obligations convertibles apparaissent comme une classe d'actifs stratégique à intégrer dans les portefeuilles.



Maux

On marche sur la tête. Avec une reprise sur les chapeaux de roues, les entreprises n'ont jamais autant cherché à embaucher, lesquelles devraient d'ailleurs lâcher du lest sur les salaires si elles ne veulent pas se retrouver face à un mur. Car, ironie du sort, le principal écueil pour un redécoupage économique efficient, n'est autre que la ressource humaine, comme en témoigne le nombre d'offres d'emplois sur le site de Pôle emploi, qui a dépassé le million plusieurs fois en juin ! À ce rythme, le deuxième semestre est déjà parti pour dépasser le premier, avec notamment des CDI à foison. Et pourtant, le marché du travail a été épargné par la crise, le tsunami des licenciements n'ayant pas vraiment eu lieu. L'aide à l'apprentissage est heureusement reconduite ! Car la formation reste, effectivement, le nœud du problème. En effet, outre les difficultés à recruter, d'autres maux gangrènent le monde de l'entreprise comme l'illettrisme, trop souvent passé sous silence. Nombre d'actifs ne maîtrisent pas la lecture, l'écriture ou le calcul. Ils étaient, en effet, 1,5 million en 2011. Une grande enquête va être lancée pour actualiser ce chiffre, qui s'apparente à une aberration. L'Éducation nationale a matière à réfléchir.

J. L.

édito

le regard de Faro

TROP D'ARRÊTS MALADIE DANS LA FONCTION PUBLIQUE SELON LA COUR DES COMPTES.



Vient de paraître

LE DESSOUS DES CARTES, D'ÉMILIE AUBRY ET FRANK TÉTART AUX ÉDITIONS TALLANDIER

L'incontournable atlas de géopolitique revient enfin ! Pour découvrir et comprendre le monde d'après en 28 destinations.



« Sommes-nous passés avec le Covid du monde d'avant au monde d'après ? Hommes, activités économiques, transports : la planète s'est mise à l'arrêt, pour le plus grand bonheur du climat. Mais après cette vitrification du monde, le voici comme mis à nu, comme si

chaque État avait vu ses forces et ses faiblesses exacerbées par la pandémie, comme si les tendances en germe – déclin de l'Occident, révolution numérique, tensions entre États démocratiques et États autoritaires – se montraient soudain à découvert », explique Emilie Aubry. Dans un format entièrement renouvelé, mêlant cartes, infographies et photographies, regards universitaires et journalistiques, *Le Dessous des cartes* décrypte les grandes évolutions de notre époque. Il nous emmène, continent par continent, dans 28 destinations qui racontent les bouleversements géopolitiques en cours. Plus de 120 cartes et graphiques inédits. Un atlas de référence.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL



Se retrouver

Émille
du foyer rural
de Labastide-Beauvoir



Se rapprocher

Danielle
de l'association Vers un Réseau
d'Achat en Commun - VRAC



Se transformer

Hugo
de L'Agence
Esport



S'émanciper

Thalie
de la MJC de
l'Isle-en-Dodon

Découvrez les
27 000 associations
près de chez vous.
Rejoignez-les !



S'épanouir

Sandrine, Chloé et Gaspard
de l'association omnisports
ASPTT Toulouse



Se dépasser

Quentin de l'association
Loisirs Éducation &
Citoyenneté (LE&C) Grand Sud



S'épanouir

Shehrazade
de l'association
Topophone



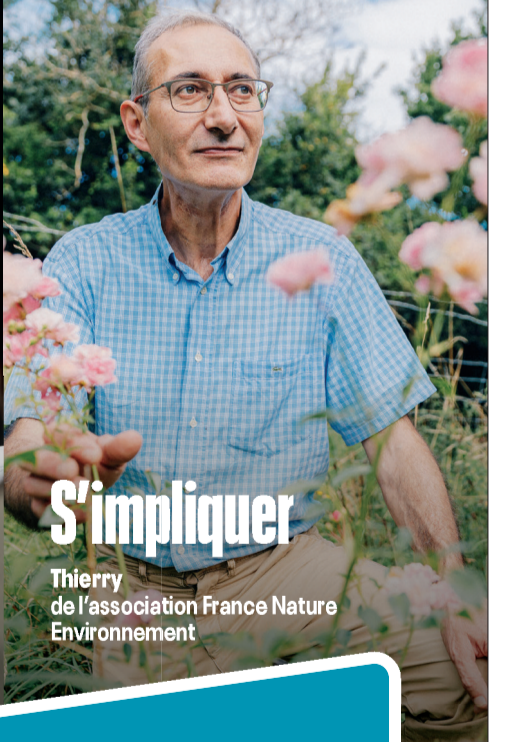
Partager

Viviane
de l'association
Recobrada



Soutenir

Marie-Thérèse
de l'association
France Alzheimer 31



S'impliquer

Thierry
de l'association France Nature
Environnement

RCS Toulouse B 387 987 811
Crédits photos : © Hélène Bessière ;
Aurélien Ferreira ; Adrien Nowak ;
Lilian Cazabet.



Toutes les actions sur haute-garonne.fr



**Agir
avec vous !**

Comptabilité. Les entreprises ont tout intérêt, en cette période périlleuse, d'utiliser le dispositif exceptionnel, élargi, de report en arrière des déficits. Claude Saunal, associé Absolu, commente cette mesure qui peut leur permettre d'améliorer leur situation nette.

Reports en arrière des déficits : dernier délai au 30 septembre !

Malgré les aides et les soutiens gouvernementaux, la pandémie a mis en difficulté un certain nombre d'entreprises. Celles qui clôturent actuellement leurs exercices peuvent présenter des déficits fiscaux très importants, alors qu'elles pouvaient avoir par ailleurs, les années précédentes, des bénéfices comptables significatifs ; ou, à l'inverse, déjà des pertes.

Lorsqu'une entreprise est en déficit, elle peut reporter ce déficit fiscal sur les cinq années suivantes. Mais le dispositif de droit commun du carry-back, ou report en arrière des déficits, lui permet, si elle en fait la demande, de déduire son déficit « en arrière », toutefois uniquement sur le bénéfice de l'exercice précédent, et dans la limite d'1 M€.

UN DISPOSITIF ASSOULI

Pour aider les entreprises, ce dispositif a été temporairement assoupli : désormais, une entreprise soumise à l'im-



pôt sur les sociétés peut reporter son déficit « en arrière » sur les trois exercices précédents, et sans limite de montant.

Cela concerne les exercices clos entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2021. Il s'agit d'une option que l'entreprise peut

exercer.

En pratique, les entreprises qui affichent un déficit entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2021 peuvent imputer celui-ci sur le bénéfice l'exercice précédent, le reliquat sur celui de l'avant-dernier exercice

puis sur celui de l'antépénultième exercice, sous réserve que l'impôt dû au titre de l'exercice suivant l'exercice déficitaire n'ait pas été liquidé.

Il est conseillé d'utiliser le formulaire n° 2039-SD (Cerfa n°14471) pour exercer cette

option qui peut également se faire sur papier libre en fournissant tous les éléments de calculs.

Les entreprises clôturant leurs comptes au 30 juin (ou avant) qui ont déjà établi leur déclaration fiscale et qui souhaitent finalement opter pour cette option doivent procéder au dépôt d'une déclaration rectificative, au plus tard ce 30 septembre 2021. Rappelons qu'à défaut d'option, le déficit est reporté en avant.

UNE BONNE MESURE POUR AMÉLIORER LA SITUATION NETTE DES ENTREPRISES

Les entreprises ne doivent pas hésiter à exploiter cette nouvelle mesure.

En effet, l'entreprise qui exerce l'option pour bénéficier de la créance de carry-back réalise ainsi une économie d'impôt ; et surtout, elle améliore sa situation nette car cette créance sur le Trésor public est inscrite à l'actif du bilan, dans les créances, puis dans la trésorerie lors du remboursement.

regard



LIBERTÉS PUBLIQUES : LE MODÈLE CHINOIS

L'incroyable privation de droits fondamentaux à laquelle répond le peuple français est source d'interrogation. Avons-nous adopté le modèle chinois ? Il suffit de décréter que les objectifs du régime sont plus importants que les libertés publiques et d'accompagner cette hiérarchie d'un contrôle social adapté. Toute forme de sécurité doit primer sur toute forme de liberté. Ainsi, il n'y a plus en France que des contrôleurs et des contrôlés, que des bons et des mauvais citoyens, sans parler de ceux qui dénoncent cette vaste entreprise...des déviants qu'il faudra bientôt rééduquer.

THIERRY CARRÈRE
AVOCAT À TOULOUSE,
ANCIEN BÂTONNIER

Justice. La question du handicap et de l'accessibilité de la justice doivent devenir une priorité, selon le garde des Sceaux.

Justice et handicap : lancement d'une mallette pédagogique

Le garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti, et Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, viennent d'annoncer la diffusion aux professionnels du droit de la mallette pédagogique sur le handicap.

Elle est l'aboutissement de trois années de concertation menée par l'association Droit Pluriel, en lien avec le Défenseur des droits, les professions juridiques (magistrats, greffiers, acteurs de l'accès au droit, conciliateurs de justice, avocats, commissaires de justice) et les ministères concernés.

Guidée par l'ambition de sensibiliser les professionnels du droit, les former et leur donner les bons instruments pour garantir l'accès au droit pour tous, cette démarche collaborative a permis de concevoir les outils de formation et d'accessibilité suivant :



- un manuel de formation permettant de prendre la mesure du facteur handicap dans les relations entre professionnels du droit et le public, de comprendre et s'adapter aux situations de handicap et de se familiariser au cadre légal ;
- un guide pratique, livret dynamique rassemblant l'essentiel des connaissances du manuel ;
- trois courts-métrages, films de sensibilisation mettant en image la rencontre entre pro-

fessionnels de la justice et personnes en situation de handicap, permettant d'acquiescer les bonnes pratiques.

Il s'agit maintenant de faire connaître ces outils aux professionnels de la justice et de faire émerger au sein des écoles et centres de formation la question du handicap et de l'accessibilité comme une priorité pédagogique. Informer très largement le grand public sur ce travail accompli afin de favoriser la rencontre entre les professionnels du

droit et les personnes en situation de handicap est également un objectif prioritaire.

« Nous ne pouvons pas tolérer que, dans notre pays, il soit plus difficile pour une personne handicapée d'avoir accès à la justice, pourtant gardienne des libertés individuelles, assure à ce sujet Eric Dupond-Moretti. Cette mallette est un précieux outil à destination de tous les professionnels du droit vers une justice plus inclusive ».

Pour Sophie Cluzel, « cette mallette pédagogique nous rappelle qu'une justice équitable et efficace est une justice qui est au service de tous les citoyens et ne laisse personne au bord du chemin. L'accessibilité de la justice vient renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap, mais contribuera aussi plus largement à simplifier la vie de tous les justiciables. »

Agenda

UNIVERSITÉ D'AUTOMNE DE L'EDASOP

Elle aura lieu en présentiel, 35 c bd des Récollets ou en visioconférence via Zoom du lundi 25 au vendredi 29 octobre.

Lundi 25 octobre : droit du dommage corporel, actualité juridique, assurances, nomenclature, régimes d'indemnisation. Par Didier Krajewski, Pr à UT1 Capitole. Coauteur du *Code des assurances* LexisNexis, du Dalloz *Action Contrats et responsabilité, systèmes d'indemnisation* et Anne-Marie Bellen-Rotger, vocate spécialiste en droit du dommage corporel, chargée d'enseignement à UT1 Capitole.

Mardi 26 octobre : divorce et régimes matrimoniaux, réforme de la procédure des divorces contentieux : les questions qui fâchent, l'actualité jurisprudentielle et le sort des avantages matrimoniaux. Par Jérôme Casey, avocat, docteur en droit, maître de conférences, directeur de sessions de formation à l'ENM.

Mercredi 27 octobre : procédure civile, première instance et appel : pièges et bonnes pratiques. Par Michel Defix, président de chambre cour d'appel de Toulouse et François-Xavier Berger, avocat au barreau de l'Aveyron, ancien bâtonnier, auteur de la *Réforme de la procédure civile : guide à l'usage des praticiens*, Dalloz 2020, @Avocayon.

Jeudi 28 octobre : droit des sociétés, l'accompagnement juridique, social et fiscal du dirigeant de société (rémunération, responsabilité, transmission et patrimoine).

Par Bernard Plagnet, Pr émérite UT1 Capitole et Laurent Grosclaude, enseignant-chercheur en droit privé à l'UT1 Capitole spécialisé en droit des sociétés et droit aérien, codirecteur du DJCE Toulouse.

Vendredi 29 octobre : droit social, actualité législative et réglementaire (télétravail et entretiens professionnels) ; actualité jurisprudentielle du contentieux (Relations individuelles et collectives ; droit de la preuve ; prescription). Par Brigitte Reynes, maître de conférences à l'UT1 Capitole et Matthieu Barthes, avocat spécialisé en droit du travail (Cabinet Barthélémy), docteur en droit, chargé d'enseignement M II droit du travail à UT1 Capitole et DJCE. Inscriptions sur le site de l'Ecole des avocats, www.edasop.fr.

Droit du travail. Dans le contexte de déploiement à grande échelle de la vaccination et suite à l'avis du Haut conseil de la santé publique du 11 mai, les personnes dites « vulnérables à la Covid-19 » peuvent reprendre à partir du lundi 27 septembre leur activité professionnelle en présentiel, en bénéficiant de mesures de protection renforcées. Le décret publié le 8 septembre permet toutefois le maintien du bénéfice de l'activité partielle pour les personnes justifiant d'une situation particulière de risque attestée par certificat médical, et qui ne pourraient trouver de réponse suffisante dans les mesures de protection mises en œuvre sur le lieu de travail.

Conditions de reprise de l'activité professionnelle de personnes vulnérables susceptibles de développer des formes graves de Covid-19

Les personnes « vulnérables » identifiées par le Haut conseil de la santé publique (HCSP) comme étant à risque de formes graves de Covid-19 ont été constamment protégées depuis le début de la crise sanitaire. La vaccination leur a été ouverte à titre prioritaire dès le début de la campagne; l'État leur a permis de bénéficier de l'activité partielle (ou d'un arrêt de travail dérogatoire pour les non-salariés) sur le fondement d'un certificat médical d'isolement.

Compte tenu des progrès majeurs enregistrés dans la couverture vaccinale de la population française, le HCSP a rendu un avis en mai dernier concernant l'adaptation des recommandations et conduites à tenir sur l'activité professionnelle des personnes « vulnérables ».

Conformément à cet avis, la reprise de l'activité professionnelle des personnes « vulnérables » est désormais possible, y compris en présentiel, sous réserve de veiller à l'application de mesures de protection particulières :

- Bureau individuel ou dispositifs limitant les risques (écran de protection, aménagement des horaires);



- Vigilance particulière quant au respect des gestes barrières;

- Absence, ou à défaut limitation, du partage du poste de travail et nettoyage et désinfection de ce dernier au moins en début et en fin de poste;

- Mise à disposition par l'employeur de masques de type chirurgical en nombre suffisant pour couvrir les

éventuels trajets dans les transports en commun entre le domicile et le lieu de travail;

- Possibilité d'aménager les conditions de trajet domicile-travail, notamment par l'adaptation des horaires d'arrivée et de départ.

Les employeurs sont invités à préparer les conditions nécessaires d'aménagement de poste ou d'activité pour ces personnes possiblement éloignées

de l'emploi depuis plusieurs mois, en lien avec la médecine du travail qui peut également proposer de maintenir le télétravail au cas par cas.

En outre, le HCSP identifie des critères de vulnérabilité particuliers qui justifient le maintien en activité partielle ou en arrêt de travail dérogatoire lorsque le télétravail n'est pas accessible.

Un décret publié le 8 sep-

tembre prévoit ainsi, qu'à compter du lundi 27 septembre, les salariés et travailleurs indépendants, qui ne peuvent télétravailler, pourront au cas par cas être en activité partielle ou percevoir des indemnités journalières dérogatoires :

- S'ils sont affectés à un poste exposé à de fortes densités virales et pour lequel les mesures barrières ne peuvent être appliquées ou sont insuffisamment efficaces, à l'image des services hospitaliers de première ligne ou des secteurs dédiés à la prise en charge de la Covid-19, du fait d'une exposition systématique et répétée à des personnes infectées par la Covid-19;

- Ou s'ils sont sévèrement immunodéprimés, selon la définition du comité d'orientation de la stratégie vaccinale, c'est-à-dire qui, du fait de leur fragilité particulière, ont une réponse immunitaire insuffisante à la vaccination;

- Ou s'ils se trouvent dans une situation de contre-indication à la vaccination.

En pratique :

- Ces personnes peuvent demander à bénéficier d'un certificat d'isolement à leur médecin de ville ou à leur

médecin du travail, qui peuvent par ailleurs être amenés à échanger pour apprécier plus finement les conditions de travail. Lorsque ces personnes ont déjà fait l'objet d'un certificat d'isolement entre mai 2020 et septembre 2021, un nouveau justificatif est nécessaire;

- Pour les salariés, ce certificat est à présenter à leur employeur afin d'être placé en activité partielle;

- Les non-salariés peuvent demander à bénéficier d'un arrêt de travail dérogatoire (sans délai de carence) via le télé-service « declare.ameli.fr » ou pour les assurés du régime agricole sur le télé-service declare2.msa.fr. Ils doivent conserver le certificat médical d'isolement pendant la durée de leur arrêt de travail.

Ce dispositif général, visant à permettre le retour au travail des personnes qui ont pu en être éloignées depuis de longs mois, pourra être réévalué en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Décret n° 2021-1162 du 8 septembre 2021 pris pour l'application de l'article 20 de la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020

Covid-19. Le refus de présenter son passe sanitaire par un salarié entraîne la suspension du contrat de travail.

Refus de présentation du passe sanitaire par un salarié

Le ministère du travail a publié sur son site des précisions sur la procédure à adopter par l'employeur face au refus d'un salarié de présenter son passe sanitaire dans les entreprises soumises à cette obligation.

L'employeur doit privilégier le dialogue sur les moyens permettant de régulariser la situation.

Dans un premier temps, l'employeur peut proposer au salarié de prendre des jours de congés payés ou de RTT. À défaut, l'employeur est tenu de suspendre le contrat de travail, sans rémunération, jusqu'à régularisation de la situation.

Après trois jours de suspen-

sion du contrat de travail, l'employeur doit convoquer le salarié à un entretien pour évoquer les possibilités de régularisation, notamment le télétravail ou l'affectation à un poste différent n'exigeant le passe sanitaire.

En principe, l'employeur ne peut pas imposer le télétravail pendant la période d'urgence sanitaire, jusqu'au 15 novembre 2021. Par dérogation, dans la mesure où son activité est compatible, le télétravail peut être imposé par l'employeur à un salarié qui refuse de présenter un passe sanitaire.

Si l'affectation à un poste différent n'entraîne pas de conséquence sur le contrat de tra-

vail (rémunération, qualification, volume de travail...), aucun formalisme n'est imposé. Dans le cas contraire, la nouvelle affectation doit être acceptée par le salarié et le contrat de travail doit faire l'objet d'un avenant.

Pour les salariés sous contrat à durée déterminée, la suspension du contrat n'entraîne pas le report de la fin du contrat (code du travail, article L 1243-6). Le contrat prend fin à la date prévue sans prolongation de la durée de la suspension. Si le contrat n'a pas prévu de terme, il prend fin dès la réalisation de l'objet pour lequel il a été conclu, le cas échéant pendant la période de suspension.

Les apprentis et autres alternants ne doivent pas être privés de la formation du CFA ou de l'organisme de formation. La suspension du contrat de travail se limite donc au temps passé en entreprise.

Selon l'administration, après échec des moyens de régularisation et situation de blocage, le licenciement peut être envisagé selon les procédures de droit commun (licenciement pour absence prolongée par exemple). Cette solution est cependant controversée. S'agissant des salariés en contrats à durée déterminée, la rupture du contrat a notamment été censurée par le Conseil constitutionnel.

Actualité

HARMONISATION DES RÈGLES D'INDEMNISATION DES PARENTS EN CAS D'ENFANT DÉCLARÉ COVID

Les règles concernant l'indemnisation des parents d'enfants testés positifs à la Covid-19 évoluent afin de tenir compte du changement des règles d'isolement, celui-ci n'étant plus obligatoire pour les personnes vaccinées ayant un résultat de test négatif. Dès aujourd'hui, le parent d'un enfant déclaré Covid + pourra bénéficier des indemnités journalières dérogatoires, sans délai de carence, avec un complément employeur, et ce qu'il soit vacciné ou non. Cette indemnisation est ouverte à un seul des deux parents du foyer, lorsqu'il ne peut pas télétravailler. Dans un premier temps, la plateforme de contact tracing de l'Assurance-Maladie contactera directement les parents concernés pour leur délivrer un arrêt de travail et les indemnités journalières. Puis, d'ici un mois, les parents concernés pourront bénéficier d'indemnités journalières en déclarant directement leur arrêt de travail sur le téléservice declare.ameli.fr.

en bref

La Gazette du Midi

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Suivant l'Arrêté du Ministère de la Culture et de la Communication en date du 16 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au millimètre colonne des annonces légales de La Gazette du Midi est fixé pour l'année 2020, à :
- 1,78 € hors taxe le millimètre/colonne pour les départements de La Haute-Garonne (31) et du Tarn-et-Garonne (82)

Le tarif des annonces est ensuite calculé suivant les prescriptions et la présentation imposées par ledit Arrêté.



L'intégralité des annonces légales parues depuis le 01.01.2010 dans la presse quotidienne et hebdomadaire habilitée est consultable en permanence et librement sur actulegales.fr



Nous nous chargeons de vos annonces à faire paraître dans la France entière, notamment chez nos collègues appartenant comme nous à la presse économique au sein du Réseau Hebdo Eco.

Adjudication

SELARL DUPUY PEENE
30 rue Alfred Duméril - TOULOUSE
Tél. : 05.61.14.00.72

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 21 OCTOBRE 2021 A 14 H

Au tribunal judiciaire de TOULOUSE, 2 allées Jules Guesde, Salle n° 7
Un appartement T4 de 74 m² (n° 172) avec cave et parking
Sise à TOULOUSE (31100)
275 route de Seysses, Résidence Les Tours de Seysses, Bât. A5, 3ème étage
Cadastré Section 840 AD n° 480 - VOLUME 8 - Contenance : 3 ha 46 a 23 ca

MISE À PRIX : 70.000,00 EUROS
avec faculté de baisse d'un quart puis de moitié

RENSEIGNEMENTS :
1. SELARL DUPUY PEENE, 30 rue Alfred Duméril - 31400 TOULOUSE - Tél. : 05.61.14.00.72 ;
2. Au Greffe du tribunal judiciaire de TOULOUSE statuant en matière de saisie immobilière, où le Cahier des Charges contenant les conditions de la vente de l'immeuble a été déposé, aux jours et heures prévus à cet effet (RG communiqué ultérieurement par le Greffe) ;
3. Sur les lieux, pour visiter de 11 h à 12 h le 11 octobre 2021 ;
4. Sur le site Internet : www.info-encheres.com
Fait à TOULOUSE le 27 août 2021,
116543 Signé : Philippe DUPUY.

Ventes de logements Haute-Garonne



Vend à TOULOUSE (31200) 10 impasse Lieutenant Michel Welvert
Un appartement T3 de 69 m², au rez-de-chaussée, avec garage boxé - Réf. 141036 - Classe Energie : D - Classe Climat : E - Copropriété de 169 lots sans procédure en cours - Charges estimées à 1.272 €/an
Prix parking inclus : 124.400 €
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 17/10/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS - joel.rives@quadral.fr - 07.84.09.48.99
116628



Vend à TOULOUSE (31200), 10 rue des Erables
Un appartement T3 de 56 m², au 3^e étage, avec parking et balcon - Réf. 0168TMH0016 - Classe Energie : C - Classe Climat : D - Copropriété de 66 lots sans procédure en cours - Charges estimées à 1.177 €/an
Prix parking inclus : 118.600 €
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 17/10/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS - joel.rives@quadral.fr - 07.84.09.48.99
116632



Vend à Toulouse (31300) - 138 avenue de Lombes
Un appartement T3 de 59,74 m² avec balcon au 4^e étage - Réf. 208016 - Lot n°16 - Classe énergie : E - Classe Climat : C - Copropriété de 59 lots - Procédure en cours : Non - Charges estimées à 991 €/an
Prix hors parking : 131.400 €
Prix du parking : + 6.000 € - Prix du garage : + 10.000 €
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 17/10/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS pascal.pomies@quadral.fr - 06.86.97.69.92.
116683



Vend à Toulouse (31400) - 2ter rue Achille Viadieu
Un appartement T2 de 27,16 m² avec cave au rez-de-chaussée - Réf. 0051TMH69 - Lot n°69 - Classe énergie : C - Classe Climat : D - Copropriété de 288 lots - Procédure en cours : Non - Charges estimées à 814 €/an
Prix : 85.800 €
Sous réserve de libération effective des lieux et de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Remise des offres d'achat au plus tard le 17/10/2021, par e-mail et selon les dispositions consultables sur <https://www.quadral.fr/pub-vacants>
Contact : QUADRAL TRANSACTIONS - nicolas.jimbergues@quadral.fr - 06.88.12.66.40.
116690

La Gazette Du Midi

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

EURL au capital de 14 356,50 €
RCS 560 800 385 B

Société du groupe ForumEco.

Siège social : 48, allées Jean Jaurès - 31000 Toulouse
Adresse postale : BP 11209 - 31012 Toulouse cedex 6

Bureaux ouverts :

du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le vendredi de 9 h à 12 h
Tél : 05 34 41 34 00 - Télécopie : 05 61 62 40 18
annoncelecale.gazm@forumeco.com
www.forumeco.fr

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et Directeur de la publication : Michel GUYOMARD

Rédactrice en chef : Agnès Bergon

Parution le lundi

Prix du numéro : 1 € - Abonnement annuel : 40 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Poligon Pla de l'Estany s/n — 17181 Aiguaviva Girona (Espagne)

Dépôt légal à parution.

Numéro ISSN : 1771-4923

Numéro de commission paritaire : 0326 I 80634

Annances légales

Toutes les annonces légales de votre département sur www.actulegales.fr

Tarn-et-Garonne

OLIVIER FOUBET FINANCES

Société par actions simplifiée
au capital de 82.500 Euros
Siège social :
580 C Chemin de Cauty
82710 Bressols
790 397 046 RCS Montauban

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2021, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'acquisition, construction, location nue ou meublée, mise en valeur, gestion, vente, échange, apport en société de tous immeubles bâtis ou non bâtis et, en conséquence, de modifier l'article 2 des statuts.
116649

HOLDING LAFFONT

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.677.000 Euros
Siège social :
1315 route de Laujol
82200 MOISSAC
823 921 143 R.C.S. Montauban

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2020, l'associé unique a nommé la société SODECAL AUDIT, domiciliée 449, avenue du Danemark - 82000 MONTAUBAN, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associé unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.
116682 Pour avis : La gérance.

SOCIETE IMMOBILIERE DE SAINT-MICHEL

Société par actions simplifiée
au capital de 80.000 Euros
Siège social :
Route de Toulouse
82000 MONTAUBAN
306 763 251 R.C.S. Montauban

Aux termes de délibérations en date du 8 septembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social de Route de Toulouse - 82000 MONTAUBAN à Terrasses de Foissac, 2930 route de Vignarnaud - 82000 MONTAUBAN à compter de cette date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

ANCIENNE MENTION : Le siège social est fixé Route de Toulouse - 82000 MONTAUBAN.

NOUVELLE MENTION : Le siège social est fixé Terrasses de Foissac, 2930 route de Vignarnaud - 82000 MONTAUBAN.
116706 Pour avis : Le président.

SOCIETE IMMOBILIERE DES OLIVIERS

Société par actions simplifiée
au capital de 66.000 Euros
Siège social :
Route de Toulouse
82000 MONTAUBAN
847 150 265 R.C.S. Montauban

Aux termes de délibérations en date du 8 septembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social de Route de Toulouse - 82000 MONTAUBAN à Terrasses de Foissac, 2930 route de Vignarnaud - 82000 MONTAUBAN à compter de cette date et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

ANCIENNE MENTION : Le siège social est fixé Route de Toulouse - 82000 MONTAUBAN.

NOUVELLE MENTION : Le siège social est fixé Terrasses de Foissac, 2930 route de Vignarnaud - 82000 MONTAUBAN.
116707 Pour avis : Le président.

VENTE CESSON

ATTRIBUTION D'APPORTS



Rêvolution
DU RÊVE À LA SOLUTION

BOULANGERIE CADARS SERGE ET EMMA/AU PETIT GOURMAND

Acquisition FDC

Suivant acte SSP en date du 21/07/2021, enregistré au Service des Impôts de MONTAUBAN 1 (82000) le 18/08/2021, REF : 8204P1 2021 A 01118, la société BOULANGERIE CADARS SERGE ET EMMA, SAS au capital de 100.000 €, dont le siège social est 7 Route de Bordeaux, 82170 DIEUPENTALE, immatriculée au RCS de MONTAUBAN sous le numéro 512138595, représentée par Monsieur Serge CADARS, demeurant 7 Route de Bordeaux, 82170 DIEUPENTALE, A CEDE, à la société AU PETIT GOURMAND, SAS au capital de 10.000€, dont le siège social est 7 Route de Bordeaux, 82170, immatriculée au RCS de MONTAUBAN sous le numéro 524 547 692, représentée par Monsieur Yannick BOTINAS, un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, sis et exploité 7 Route de Bordeaux, 82170 DIEUPENTALE, moyennant le prix de 130.000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 17/07/2021. L'acquéreur sera immatriculé au RCS de MONTAUBAN. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds à savoir au 7 Route de Bordeaux, 82170 DIEUPENTALE et en copie adressée à Me BOIVIN au 7 Boulevard Andrieu, 81000 ALBI.
116616 Pour avis.

POURSUITE D'ACTIVITE

SARL VALADIE LISA ET ERIC

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000,00 Euros
Siège social :
25 route de Toulouse
82170 DIEUPENTALE
887 761 211 R.C.S. Montauban

Aux termes d'une délibération en date du 05/08/2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
115969 Pour avis : La gérance.

**VOUS POUVEZ
VOUS ABONNER
EN UTILISANT
LE BULLETIN ÉMIS
À CET EFFET
DANS CE JOURNAL**

La Gazette du Midi

L'ANNUAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO - MIDI-PYRÉNÉES

Confiez-nous vos annonces légales !

ATTESTATION
DE PARUTION
ET FACTURE
IMMÉDIATES

SUVI PERSONNALISÉ
PAR
NOTRE ÉQUIPE

PUBLICATION
DANS TOUS LES
DÉPARTEMENTS
DE FRANCE

DEVIS RAPIDE

RELECTURE
SYSTÉMATIQUE

SÉCURITÉ
JURIDIQUE OPTIMUM

Avec vous depuis 1881

Envoyez vos annonces par mail à annoncelegale.gazm@forumeco.com
Renseignements au 05 34 41 34 00

Une annonce légale ? Avec nous, partout en France

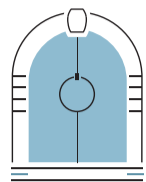
Sans frais supplémentaires



Dessine-moi la confiance

La Gazette du Midi

annoncelegale.gazm@forumeco.com
05 34 41 34 00



LABARBE
COMMISSAIRE-PRISEUR

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES MARDI 14 SEPTEMBRE
À 09H30 & 14H00

BROCANTE

09H30

BIBELOTS (sur table) et TABLEAUX

14H00

OBJETS DE VITRINE et MOBILIER

MESURES DE PRECAUTION : COVID-19

- VENTE SANS PUBLIC uniquement en « LIVE » sur [interencheres-live.com](https://www.interencheres-live.com)

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

EXPOSITION PUBLIQUE :

AU 92 CHEMIN DE LA FLAMBÈRE, 31300 TOULOUSE
LUNDI 13 SEPTEMBRE DE 14H00 À 17H00

PHOTOS VISIBLES SUR

[WWW.INTERENCHERES.COM/31004](https://www.interencheres.com/31004)

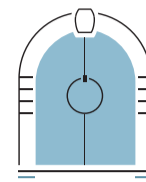
[WWW.MARCLABARBE.COM](https://www.marclabarbe.com)

Hôtel des ventes Saint Aubin

3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6

Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Preneur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Preneur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014



LABARBE
COMMISSAIRE-PRISEUR

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES MERCREDI 22 SEPTEMBRE
À 09H30 & 14H30

ÉVENTAILS ET OBJETS DE VITRINE

MOBILIER

OBJETS D'ART

MESURES DE PRECAUTION : COVID-19

- VENTE SANS PUBLIC uniquement en « LIVE » sur [interencheres-live.com](https://www.interencheres-live.com)

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

PHOTOS VISIBLES SUR [WWW.INTERENCHERES.COM/31004](https://www.interencheres.com/31004)

[WWW.MARCLABARBE.COM](https://www.marclabarbe.com)

Hôtel des ventes Saint Aubin

3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6

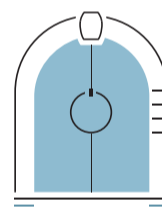
Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Preneur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Preneur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014

MERCI À TOUS NOS
BÉNÉVOLES
POUR LEUR
ENGAGEMENT, À NOS **PARTENAIRES**
ET AUX **DONATEURS** POUR LEUR
SOUTIEN. LA **SOLIDARITÉ** EST
PLUS QUE JAMAIS INDISPENSABLE,
NOUS SOMMES AU RENDEZ-VOUS
GRÂCE À VOUS.

#SolidaritéCovid19

REJOIGNEZ CET ÉLAN SOLIDAIRE :
www.restosducoeur.org



LABARBE
COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES VENDREDI 17 SEPTEMBRE
À 14H30

VEHICULES :

- SKODA OCTAVIA de 03/2012, GO, 5 CV
- MERCEDES CLASSE E de 10/2000, GO, 8 CV (non roulante)
- RENAULT MEGANE modèle DCI (env. 100 000 kms)

BROCANTE :

- BIBELOTS
- OBJETS DE VITRINE et MOBILIER

MESURES DE PRECAUTION : COVID-19

- VENTE SANS PUBLIC uniquement en « LIVE » sur [interencheres-live.com](https://www.interencheres-live.com)

Paiement par CB, espèces jusqu'à 1000 € ou virement bancaire

EXPOSITION PUBLIQUE :

AU 20 AVENUE MICHEL ROCARD, 31340 VILLEMUR SUR TARN
LE VENDREDI 17 SEPTEMBRE DE 8H30 À 12H00

PHOTOS VISIBLES SUR

[WWW.INTERENCHERES.COM/31004](https://www.interencheres.com/31004)

[WWW.MARCLABARBE.COM](https://www.marclabarbe.com)

Hôtel des ventes Saint Aubin

3 Boulevard Michelet BP 559 31034 Toulouse CEDEX 6

Tel : 05 61 23 58 78 - Fax : 05 62 27 29 28 - contact@marclabarbe.com

Commissaire-Preneur Habilité - Agrément n°2002/279 - TVA/CEE FR6544270824400011 - Siret n°44270824400011
Commissaire-Preneur Judiciaire - TVA/CEE FR2040165297900014 - Siret n°40165297900014

Point

1^{ER} MERCREDI DU MOIS
DE 9H À 12H

Justice

du Tribunal de Commerce de Toulouse

CONSULTATIONS D'AVOCATS GRATUITES ET CONFIDENTIELLES
POUR LES ENTREPRENEURS INDIVIDUELS, COMMERÇANTS, ARTISANS,
ASSOCIATIONS, SOCIÉTÉS CIVILES ET AGRICULTEURS



Pour prendre rendez-vous
scannez le QR-code
ou appelez le 05 61 33 70 90

Tribunal de Commerce de Toulouse
Place de l'Hôtel de la Bourse
31068 Toulouse cedex



La Fondation BNP PARIBAS présente le 42^e festival

42^e Piano Jacobins

8 > 26 septembre 2021
Toulouse

- 8 ♦ Simone DINNERSTEIN
- 9 ♦ Vadym KHOLODENKO
- 10 ♦ Tom BORROW
- 11 ♦ Dan TEPFER
- 14 ♦ Alexandre KANTOROW
- 15 ♦ Célimène DRAUDET
- 16 ♦ Emmanuel CHRISTIEN
- 17 ♦ Shai MAESTRO Solo
- 20 ♦ Marie-Ange NGUCI
- 21 ♦ Varduhi YERITSYAN
- 22 ♦ Matan PORAT
- 23 ♦ Nathanaël GOUIN
- 24 ♦ Elisabeth LEONSKAJA
- 26 ♦ Célia ONETO BENSALID

pianojacobins.com
0826 303 636
0,15 €/min

MARYLOU COMBALIER

COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUE SUITE À LIQUIDATIONS JUDICIAIRES ET SAISIE DE L'AGRASC

PASSE SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR L'EXPOSITION ET LA VENTE

VENTE **MARDI 21 SEPTEMBRE** À 11H00
8, place Marcel Lenoir 82000 MONTAUBAN

SARL CHRIS-MOTOS, MEGASON, M. TESTUT Pascal, saisie de l'AGRASC n° 168393/337463 : FORD TRANSIT.

VISITES LE 21/09/2021
Lots de garage, stock et motos : de 9h15 à 9h45, 15, rue Pasteur - 82370 LABASTIDE-SAINT-PIERRE
Véhicules utilitaires : de 9h30 à 10h00 au 8, place Marcel Lenoir - 82000 MONTAUBAN

Vente de petit matériel de garage, dont 2 servantes en partie outillées, démonte pneu WERTHER, pont ci-seau pour moto... suivie de la vente de motos et scooters dont HYOSUNG COMET 125, DERBI SM X-RACE/ X-TREME ..., stock de pièces détachées neuves et d'occasions (liste sur demande, non garantie, fournie à titre indicatif). Suivie de la vente de véhicules utilitaires dont FORD TRANSIT de 2016.



DÉLIVRANCE DES LOTS
Matériel de garage, stock et motos : UNIQUEMENT le 24/09/2021 de 14h30 à 16h00 sur le site de la société, Matériel se trouvant à l'Hôtel des Ventes : immédiatement à l'issue de la vente ou dans les dix jours suivants.

CONDITIONS PARTICULIÈRES
- Vente en présentiel et en live. Ordres d'achat et téléphones acceptés (sous conditions, nous contacter),
- **Port du masque obligatoire durant la visite et la vente et nombre de personnes limité en salle** (sur inscription uniquement auprès de l'étude).

LISTE ET PHOTOS :
Lots visibles sur www.interencheres.com/82003
Frais en sus des enchères 14,28%.

PAIEMENT :
CB, espèces pour les bordereaux inférieurs ou égal à 1000 Euros ou virement bancaire.
PAS DE RÈGLEMENT PAR CHÈQUE.

MISES À JOUR :
Mises à jour journalières et la liste de vente sera actualisée jusqu'à la vente.

SELARL MARYLOU COMBALIER Commissaire-Preneur Judiciaire – 8, place Marcel Lenoir 82000 MONTAUBAN – Tél : 05 63 02 54 53 – Mail : cpj@encheres-occitanes.fr

ABONNEZ-VOUS !

→ 52 NUMÉROS DE LA GAZETTE DU MIDI
+ VERSION NUMÉRIQUE

À partir de **35€***

VERSION PAPIER • NUMÉRIQUE

la Gazette du Midi

Experts-comptables, l'heure de la relève

NOS OFFRES D'ABONNEMENT

Je m'abonne pour **1 an au prix de 35 €***
(*offre valable uniquement avec prélèvement automatique, par tacite reconduction annuelle sauf avis contraire de votre part 1 mois avant la date d'échéance de votre abonnement (joindre un RIB))

Je m'abonne pour 1 an au prix de 40 €**

Je m'abonne pour 2 ans au prix de 75 €**

Je m'abonne pour 3 ans au prix de 110 €**
(**Virement - Mandat - CB - Chèque à l'ordre de La Gazette du Midi)

Offres valables jusqu'au 31/12/2021

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :
La Gazette du Midi - Service Abonnement
48 allée Jean Jaurès, 31100 Toulouse
Tél. 05 34 41 88 01 - Fax 05 61 63 16 15
abonnement.gazm@forumeco.com - www.gazette-du-midi.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

Société : _____
 M. Mme Mlle
 Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code Postal, Ville : _____
 Tél. : _____ Fax : _____
 E-mail : _____
 Activité : _____
 RCS : _____ Code APE : _____
 Signature : _____

La Gazette du Midi

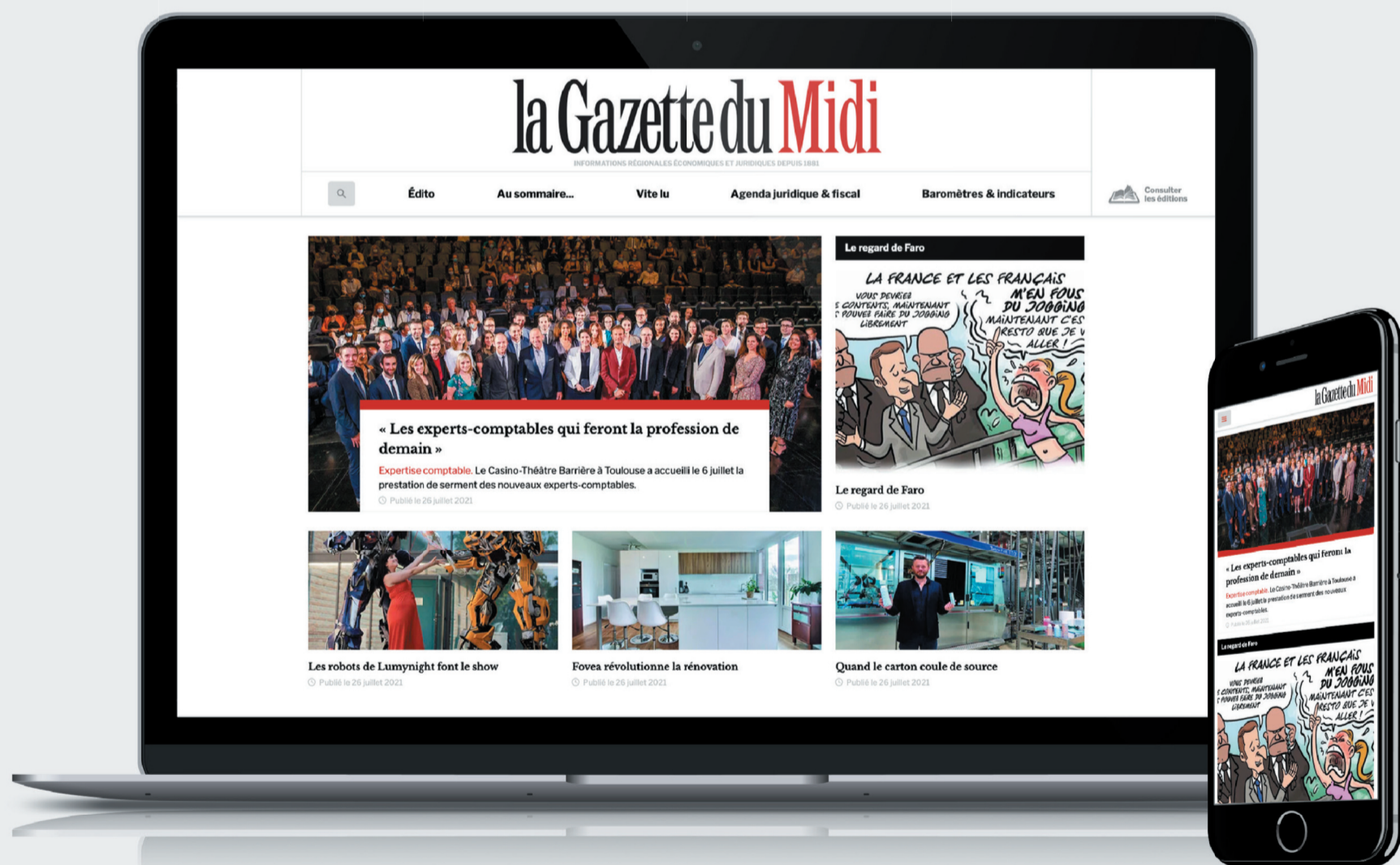
NOUVEAU SITE

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur

www.gazette-du-midi.fr

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



Nouveauté. Avec la nouvelle déclinaison de son légendaire Multivan, Volkswagen propose à la fois une habitabilité hors norme et un agrément digne d'une berline routière. Unique en son genre.

VW Multivan : la vie en grand



Une silhouette légendaire mise au goût du jour.

Les monospaces sont une espèce en voie d'extinction. Il en reste encore une poignée, ça et là, un peu perdue dans les catalogues des grands constructeurs à l'image de Renault. Mais leurs jours sont comptés. Et la plupart d'entre eux n'auront pas de descendants. Comment font ceux qui ont besoin d'espace et d'habitabilité? Les solutions sont rares.

Il en existe une qui a le mérite de s'inscrire dans la tradition tout en étant résolument actuelle: le VW Multivan, lointain héritier du mythique Combi aux mille visages et plus récemment – c'est relatif – de la non moins fameuse gamme «T». Le constructeur vient de présenter la septième génération de Combi, dernier-né d'une famille lancée il y a 70 ans. De quoi avoir une légitimité dans un segment de marché où les versions familiales et utilitaires partagent des bases communes. Celle du nouveau Multivan est la der-

nière plate-forme modulaire du groupe qui répond au doux nom de MQB. Elle se prête à toutes les évolutions et permet notamment d'accueillir les batteries des versions hybrides rechargeables. Pour la toute première fois de sa longue histoire, le Combi s'électrifie et permet de rouler en mode 100 % électrique en version eHybrid.

Au premier coup d'œil, on identifie le Multivan. Sa silhouette est unique et fait explicitement référence à ses prédécesseurs. Le constructeur parle «d'hommage». Un tribut en version maxi: 4,97 m de long, 1,94 m de large pour 1,90 m de haut. De quoi proposer une habitabilité hors norme avec ses sept places, exclusivement des sièges individuels pour plus de confort, et un volume de coffre à minima de 469 l et jusqu'à 3672 l en passant par 1844 l en configuration cinq places. Pour ceux à qui cela semblerait un peu juste, il existe une variante longue de 5,17 m. Avec pour

rendre la vie plus facile, des portes coulissantes arrière à commande électrique et un hayon motorisé, en série sur la plupart des versions. La capacité de remorquage jusqu'à 2000 kg permet de voir venir.

Dans l'aménagement intérieur, VW promet une ambiance «Lounge» susceptible de séduire autant les particuliers, en particuliers les familles et les amateurs de loisirs sportifs, que les entreprises et les navettes de transport haut de gamme. Un large éventail de clients potentiels. On retrouve la table multifonctions, montée sur rails pour plus de polyvalence, qui peut prendre différentes positions ou encore les sièges arrière individuels allégés (-25 % de poids en moins) plus faciles à retirer. Luminosité, en particulier avec le double toit panoramique en verre optionnel, système audio Harman Cardon, développé spécialement pour le Multivan: tout a été imaginé pour rendre les voyages plus agréables.

PLUS DE 20 AIDES À LA CONDUITE

L'instrumentation numérique est de la partie, tout comme les systèmes de connectivité les plus évolués que le Multivan partage avec les derniers modèles de la marque. Idem pour les multiples aides à la conduite permettant une conduite semi-autonome et contribuant à une meilleure sécurité. Plus de 20 systèmes d'assistance au total: des classiques comme la lecture des panneaux de circulation, l'aide à l'arrêt d'urgence, le freinage automatique d'urgence, le régulateur de

vitesse adaptatif, le maintien dans la ligne de circulation ou le stationnement automatique... D'autres, plus rares, sont adaptés aux caractéristiques du Multivan. C'est le cas de «l'area view», quatre caméras assurant une vision à 360°, de l'assistance en cas de vent latéral et du «trailer assist» qui facilite les manœuvres lorsqu'on tracte une remorque. Le système nécessite une certaine accoutumance mais il est d'une efficacité bluffante.

Les motorisations disponibles permettent à chaque client de trouver celle qui lui convient. Deux quatre cylindres TSI turbo en essence pour commencer: 1,5 l-136 ch et 2 l-204 ch avec dans les deux cas une boîte automatique à double embrayage DSG à sept rapports. L'offre sera complétée par un diesel TDI-150 ch en 2022. Un trio coiffé par l'inédite version hybride rechargeable associant un quatre cylindres 1,4 l-150 ch et un bloc électrique de 116 ch alimenté par une batterie lithium-ion de 13 kWh pour une puissance combinée de 218 ch avec un couple de 350 Nm. Le tout couplé à une boîte DSG6 spécifique. En mode 100 % électrique, le Multivan eHybrid peut accomplir une petite cinquantaine de kilomètres sans solliciter son moteur thermique.

À la fois de son temps et fidèle à la légende du Combi, le nouveau Multivan, très réussi esthétiquement en version bicolore, propose un niveau de prestations élevé et constitue une offre rare sur le marché. Cela a son prix.

DOMINIQUE MARÉE
À partir de 47 770 €.



L'espace n'est pas compté à bord du nouveau Multivan. C'est un de ses atouts majeurs.

Actualités

LAMBORGHINI CÉLÈBRE LA COUNTACH. LA PLUS MONSTRUEUSE DES SUPER SPORTIVES DE SON ÉPOQUE À MARQUÉ LES ESPRITS ET LES RÉTINES. 50 ANS APRÈS, LE CONSTRUCTEUR LUI REND HOMMAGE À TRAVERS UNE SÉRIE LIMITÉE À 112 UNITÉS

Il y a ceux qui en sont fous. Et d'autres qui font la moue à son évocation. Peu importe, la Lamborghini Countach ne laisse personne indifférent. C'est peu dire qu'elle a marqué son époque, tranchant radicalement par son style pour le moins expressif sur les autres super sportives des années 70. On ne les appelait pas encore les supercars. Pour célébrer le 50^e anniversaire de ce modèle emblématique, le constructeur de Sant'Agata Bolognese a choisi de lui rendre hommage à travers une série très limitée, seulement 112 voitures dénommées Countach LPI 800-4. 800 comme 800 ch! Esthétiquement, la filiation est évidente, sans pour autant verser dans le passé ou la «newstalgie». Au contraire, la Countach LPI 800-4 s'inscrit pleinement dans son époque tout en étant fidèle aux gènes de la marque comme le rappelle Mitja Borkert, le patron du centre de style du constructeur. «La première Countach a façonné l'ADN du design Lamborghini comme aucune autre voiture, la nouvelle Countach transpose ce caractère non conventionnel et audacieux dans le futur.» La forme en coin, les prises d'air latérales «NACA», le dessin caractéristique des jantes (20 pouces à l'avant et 21 pouces à l'arrière): les références à sa glorieuse aînée sont multiples mais bien intégrées à une silhouette moins radicale que celle de son inspiratrice.



Pour le 50^e anniversaire de la Lamborghini Countach, seulement 112 voitures dénommées Countach LPI 800-4. 800 comme 800 ch!

Pas de Countach sans un 12 cylindres en V. Celui de la LPI 800-4 d'une cylindrée de 6,5 l développe une puissance de 780 ch. Il est associé à un bloc électrique 48 volts de 34 ch alimenté par un super condensateur. Coque en carbone avec des bâtis avant et arrière en aluminium, carrosserie en fibre de carbone, disques de frein en carbone-céramique: la chasse au poids a permis à la Countach 2021 de ne pas dépasser 1595 kg. Les 112 unités de la Countach LPI 800-4 pourront être livrées à leurs heureux acheteurs dans la couleur de leur choix, en particulier des teintes directement inspirées par celles des Countach originelles.

D.M.

SINEO POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Sineo Toulouse, créé en 2004 spécialiste de la préparation esthétique automobile, est devenu une Scop en mai dernier. Une transmission d'entreprise, avec l'appui de l'Union régionale des Scop, qui a permis de conforter l'activité, ses 71 emplois, l'équipe entendant bien poursuivre son développement. En marge de ce projet, celle-ci a également créé une unité de reconditionnement de véhicules d'occasion (URVO). Depuis février, Sineo Toulouse élargit ainsi son activité grâce à l'ouverture d'une nouvelle usine de 2000 m² permettant de reconditionner des véhicules d'occasion et de les remettre à neuf en seulement huit jours. Le centre peut également stocker des véhicules et effectuer du convoyage pour ses clients. Ces nouveaux services ont déjà séduit le groupe PSA et Auto One. Un démarrage prometteur pour cette nouvelle usine qui vient compléter l'offre de la jeune Scop Sineo, qui pour ce premier semestre a déjà réalisé 2 M€ de CA.

motneur



**RÉSERVES
FAIBLES**



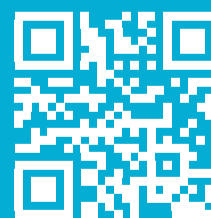
**DON DE SANG
MAINTENANT
C'EST URGENT !**

REJOIGNEZ-NOUS, DEVENEZ DONNEUR.



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

TROUVEZ LA COLLECTE
LA PLUS PROCHE
DE CHEZ VOUS



dondesang.sante.fr

0 800 972 100

Service & appel
gratuits



Patrimoine. Les 18 et 19 septembre.

Journées du Patrimoine à Moissac

Les 18 et 19 septembre, la commune de Moissac en Tarn-et-Garonne, propose aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir son riche patrimoine... et notamment son magnifique cloître. Des visites de lieux culturels et historiques, aux animations médiévales, en passant par du body zen, Moissac sort le grand jeu pour offrir un aperçu des grandes étapes de l'Histoire de la ville. Au programme : un voyage depuis l'époque romane jusqu'aux années 1930, avec des visites guidées du cloître, une exposition sur l'art italien, la visite des fresques romanes dans la chapelle, des balades costumées à travers la cité uvale, ou encore la découverte du plus vieux retable du sud de l'Hexagone.

MAËVA CURUTCHET

Plus d'information sur le site www.moissac.fr. Gratuit.

Vernissage. L'artiste peintre Michel Pertica expose à la Galerie Mage.

Femmes graphiques



Exposition à la Galerie Mage de l'artiste Michel Pertica.

Le peintre Michel Pertica expose pour la première fois à Toulouse à la Galerie Mage du 20 septembre au 3 octobre. Ce natif de la Ville rose, qui réside entre Bordeaux et Bayonne, se consacre aujourd'hui pleinement à sa passion, après une vie professionnelle bien remplie. Cet autodidacte, qui tend vers un processus expérimental, a développé une technique dans une approche figurative qui fait la part belle aux contrastes des clairs obscurs, un peu à la manière des négatifs des photos argentiques, amenant ainsi une touche de surréalisme dans ses peintures acryliques. Ses œuvres se jouent ainsi des reflets, de la luminosité et des effets miroir et attirent le public dans un monde à mi-chemin entre rêve et réalité. Michel Pertica, qui aime manier différentes techniques afin de créer des tensions entre la densité des cou-

leurs et la légèreté des traces superposées, met en lumière une touche graphique et très calibrée. Il privilégie notamment les grands formats pour rendre hommage à la féminité. Ses peintures invitent ainsi le spectateur à appréhender l'image de femmes à travers une lecture renouvelée de la beauté et de la sensualité. Au gré de la rondeur des courbes ou de la puissance des lignes, ses tableaux tantôt figuratifs, abstraits, ou oniriques, entraînent le spectateur dans un univers profond et délicat. Vernissage prévu le 25 septembre à 12 heures. www.galerie-mage.com. L'artiste participera également à la manifestation Udazken'Art. Les penes s'ouvrent aux artistes, expositions organisées lors des Journées Européennes du Patrimoine du 17 au 19 septembre 2021 à Bayonne.

J. L.

Festival. Manifesto, la 19^e édition des rencontres photographiques, débarque place Saint-Pierre à Toulouse.

Manifestement contemporain

Événement incontournable du 8^e art à Toulouse, le festival Manifesto, ponctué d'expositions, de tables rondes, de conférences, investit pour la cinquième année consécutive, la place Saint-Pierre. Cette 19^e édition se déroule cette fois sous l'œil avisé de Catherine Poncin, invitée d'honneur et présidente du jury, lequel sera composé de Patrick Le Bescont, directeur des éditions Filigranes et Éric Sinatora, directeur du GRAPH-CMi, Carcassonne.

Les œuvres de Catherine Poncin, qui selon les mots du directeur artistique du festival Manifesto, Jacques Sierpinski, explore le champ de patrimoines historiques, architecturaux, industriels, littéraires, scientifiques, sociologiques et politiques, seront présentées en même temps que les photos des 10 lauréats de l'année, sélectionnés par le jury : Aassmaa Akhannouch, Romain Baro, Carole Bénitah, Gaël Bonneton, Patrick Brunet, Oriane Ciantar Olive, Clément Marion et Antoine Vincens de Tapol.

Les visiteurs sont invités à découvrir en filigrane des univers hétéroclites qui portent à la réflexion tant sur la vision du monde que sur l'art photographique lui-même. Les amateurs pourront notamment découvrir *Sous les étoiles d'An-*



Festival Manifesto en 2020.

dromède de la photographe Oriane Ciantar Olive, diplômée en cinématographie, en criminologie puis en journalisme. Son approche photographique explore les zones de failles (géographiques ou existentielles) et de transitions (identitaires, culturelles, historiques) dans des environnements en mouvance. Ici, elle met en lumière Sarajevo, où, 25 ans après le plus long siège de l'histoire moderne, la génération d'après cherche son étoile et son horizon, encerclée par ses héritages, ses rêves et ses responsabilités.

Les visiteurs pourront également découvrir la série *You have to blow* de Romain Baro qui met en avant la mer Égée, destination touristique pour les uns ou vrai mur pour les réfugiés. Ou également *La maison*

qui m'habite encore de Aassmaa Akhannouch, lauréate du Prix HSBC pour la Photographie, en 2021, qui plonge dans la maison de son enfance au travers des cyanotypes virés et rehaussés à l'aquarelle.

Vernissage prévu le 17 septembre de 19 heures à 23 heures. Le 19 septembre ; venez à la rencontre de Catherine Poncin à la galerie de l'Imagerie, suivie de la présentation par les artistes de leurs expositions de 14 heures à 16 heures. Ne manquez pas les projections en bord de Garonne le 2 octobre à 21 heures.

J. L.

Manifesto du 17 septembre au 2 octobre en différents lieux. Le Village Manifesto (place Saint-Pierre), tous les jours de 15 à 20 heures. Samedis soirs jusqu'à 23 heures. www.festival-manifesto.org

Actualités

HAMLET AU CHAPITEAU CIRQUE PARDI! DU 15 AU 26 SEPTEMBRE

L'Arène Théâtre propose du 15 au 26 septembre 10 représentations d'*Hamlet*, mise en scène par Éric Sanjou, sous le chapiteau du Cirque Pardi! implanté au parc des sports du Bazacle à Toulouse. Le héros de Shakespeare nous parle, aujourd'hui et maintenant. Il s'offre à nous dans toute sa complexité, toute sa profondeur, ses effets de miroir, son inépuisable intelligence théâtrale. Il nous

bouleverse car le dramaturge anglais réussit magistralement à nous montrer un personnage humain.

Du 15 au 26 septembre 2021 à 19 heures (sauf dimanche à 16 heures). www.arenetheatre.fr

EXPOSITION DE L'ARTISTE CHAX À L'ÉGLISE SAINT-JACQUES DE MOISSAC JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE

Organisée par l'association l'Art s'invite à Moissac, l'église Saint-Jacques accueille pour la dernière semaine l'exposition de l'artiste Chax intitulée *Dégradation*. L'artiste

peintre toulousain exprime, à travers la trentaine d'œuvres présentes à l'exposition, l'idée selon laquelle le seul moteur artistique véritable est la surprenante capacité d'interaction de la matière et de la couleur créatrice d'émotion. Son œuvre traduit cette dégradation universelle du vivant vers l'inerte et le néant. Chax crée ses toiles de manière aléatoire, en disposant les couleurs, sans dessin particulier. Ce n'est qu'ensuite que l'œuvre prend tout son sens... Plus d'informations sur le site www.creationschax.com. Gratuit.

LÀ OÙ VONT NOS PÈRES AU CINÉMA LA MUSE À BRESSOLS

Une soirée BD-concert de Florent Hermet (contrebasse) et Antoine Asselineau (vidéo) d'après le roman graphique de Shaun Tan (éditions Dargaud, 2007). Après *Come Prima*, *Putain d'usine* et *O'Boys*, Confluences, le Rio et Eidos Cinéma proposent une nouvelle soirée BD-concert. *Là où vont nos pères* est le récit poétique d'un exode qui touche à l'universel. Seul à la contrebasse, Florent Hermet s'inspire de l'histoire d'un homme sans nom et des images fortes du roman graphique de Shaun Tan (prix du meilleur album au festival d'Angoulême 2008) mises en mouvement par Antoine Asselineau. De l'assemblage de ces univers né



Florent Hermet.

une narration cinématographique à la musique intérieure, douce et puissante. Vendredi 17 septembre 2021 à 20h30 au cinéma La Muse à Bressols en Tarn-et-Garonne. www.confluences.org/

CAMPANA, DU 15 AU 26 SEPTEMBRE À L'USINE DE TOURNEFEUILLE

Le Théâtre de la Cité, Centre dramatique national Toulouse Occitanie, inaugure sa saison avec *Campana*, donné à l'Usine de Tournefeuille du 15 au 26 septembre. Dans *Campana*, la cloche sonne et le temps passe, inexorablement... Avec leurs instruments, leurs installations

et autres machines sonores, Thomas Barrière et Bastien Pelenc sont les compagnons de cordée d'une ascension menée par Titoune, trapéziste et voltigeuse, et Bonaventure Gacon, acrobate et clown. Ces deux interprètes fascinants et terriblement attachants nous ouvrent un monde merveilleux d'exploits et de petits riens, d'instantanés furtifs où une mimique, un regard ahuri ou un dos vouté nous arrachent autant de rires que de larmes. À noter que le directeur artistique et le directeur délégué du Théâtre de la Cité, Galin Stoev et Stéphane Gil, accueilleront le public le 23 septembre à 19 heures à l'occasion d'une soirée exceptionnelle (gratuite sur réservation). Ensemble ils présenteront en détails une partie des spectacles produits et accueillis à l'occasion de cette nouvelle saison. La soirée se poursuivra avec un concert gratuit de Pauline Rambeau de Baralon, aka P.R2B. Identifiée par les *Inrocks* comme une « artiste à suivre, intense, difficile à cataloguer qui va réveiller la chanson française », P.R2B propose une pop synthétique aux sonorités électroniques. L'énergie est brute, les images claquent, les beats sont efficaces et le chant percutant. P.R2B vient avec son nouvel album *Rayons Gamma* – un disque produit par Tristan Salvati (Angèle, Julien Doré). www.theatre-cite.com



Hamlet sous le chapiteau du Cirque Pardi!

Laure Mulin. Au lendemain d'une réforme qui a réduit le nombre de leurs mandats, la présidente de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse rappelle que leur rôle, en phase de relance, est plus que jamais essentiel.

Missions d'intérêt général

« **L**e commissariat aux comptes, ce n'est plus la profession poussièreuse de l'audit comptable, où l'on fait beaucoup d'heures sans véritable reconnaissance. Les cabinets ont beaucoup évolué ces dernières années. Ils ont investi dans leur marque employeur, dans la qualité de vie au travail. Qui plus est, le métier s'ouvre à de nouveaux sujets : le digital, la RSE, etc., des thématiques auxquelles les jeunes sont très sensibles. Bref, c'est une profession qui vit, qui évolue, qui ne fait pas que subir les évolutions réglementaires ». C'est ce message que Laure Mulin vient de faire passer aux étudiants de la nouvelle promotion du Master 2 Comptabilité, contrôle, audit de TSM – dont elle est la marraine – pour leur donner envie d'embrasser la carrière.

De fait, la présidente de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Toulouse ne ménage pas ses efforts pour améliorer l'attractivité de la profession, notamment depuis que la loi Pacte a modifié « le périmètre d'exercice du commissariat aux comptes dans les petites entreprises » et par voie de conséquence va entraîner, dans les prochaines années, une baisse très sensible du nombre de leurs mandats. Une réforme voulue par un ministre de l'Économie dont la position « très négative » vis-à-vis de la profession a fortement marqué les esprits au point que celle-ci est en pleine « reconstruction ». « Depuis, nous menons un gros travail

de communication sur ce que nous pouvons apporter et, dans le contexte actuel, sur la façon dont nous pouvons aussi favoriser une relance en confiance, robuste et durable », ajoute Laure Mulin. Elle a été élue en novembre 2020 à la tête d'une communauté de près de 400 professionnels répartis sur le ressort de la cour d'appel de Toulouse, à savoir l'Ariège, le Tarn, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Garonne, qui interviennent auprès de quelque 8 000 entités (entreprises, associations, syndicats, universités, hôpitaux, etc.). Un rôle nouveau pour cette professionnelle passée par les Big Four avant d'intégrer Sygnatures, un groupement de cabinets à taille humaine, implanté dans le Gers et en Haute-Garonne.

Face à cette réforme de l'audit légal des comptes, qui a constitué pour elle un véritable séisme, « la profession n'a pas toujours eu la bonne façon de communiquer, reconnaît-elle. Nos mandats ayant toujours été imposés par la loi, nous n'avons, de fait, jamais été en posture de défendre ou de justifier notre mission ». Situation désormais totalement bouleversée puisqu'il lui faut aujourd'hui convaincre et montrer que « le rôle du commissaire aux comptes ne se limite pas à la certification des comptes. En effet, de par ses compétences et son positionnement, le commissaire aux comptes est à même de donner à l'environnement de l'entreprise de l'assurance sur l'information qu'elle produit, et ce sur un grand nombre de sujets, à travers par exemple des diagnostics d'évaluation des risques, des attestations ou rapports d'audits ponctuels, etc. La profession s'ouvre aussi à de nouveaux domaines extra financiers : la sécurité informatique, dans laquelle nous sommes investis depuis quelques années, et plus récemment la durabilité. Nous avons dans les années à venir un rôle central à jouer sur ces sujets-là », assure-t-elle.

Un rôle de réassurance que la crise de la Covid-19 n'a fait qu'amplifier. « Dans le cadre de la certification des comptes, nous avons déjà un rôle d'alerte et de prévention des difficultés des entreprises, rappelle Laure Mulin. Nous pouvons mettre en place ce rôle de prévention dans le cadre d'une nouvelle mission contractuelle que nous avons appelée « prévention et relation de confiance », laquelle a été reprise dans le cadre du

plan d'accompagnement des entreprises dans la sortie de crise voulu par le gouvernement. Il s'agit de réaliser un audit à date de la situation financière de l'entreprise ainsi qu'un entretien sur les risques liés à la continuité d'exploitation », lui permettant ainsi de trouver plus facilement les financements.

Pour la profession, devoir ainsi se réinventer est un travail « lourd », « de long terme ». Mais « c'est positif, assure Laure Mulin, car on s'inscrit dans une dynamique : la volonté d'aller de l'avant et de mettre en avant notre contribution à la relance. » Ce beau challenge n'effraie pas celle qui est impliquée depuis plusieurs années au sein des instances professionnelles. Elle a en effet intégré les commissions techniques de la Compagnie nationale dès 2006, avant d'être élue sur le plan régional en 2014. Une nouvelle étape dans un parcours personnel et professionnel parfois aux antipodes.

Née à Guéret dans la Creuse – « comme mes parents et mes grands-parents » –, Laure Mulin a vécu une enfance au gré des déménagements imposés par l'activité professionnelle paternelle. Dijon, La Rochelle, L'Isle-sur-Sorgue, Brive, Compiègne, l'ont vu grandir. Avant que père et mère ne fassent un choix de vie radical : « ils ont vendu tous leurs biens pour acheter des billets d'avion et partir en Polynésie française. J'ai fini ma scolarité au lycée Gauguin à Papeete », se souvient-elle. Ses parents resteront 35 ans sur les Îles du Vent.

En 1989, le Bac en poche, pour la jeune fille, c'est déjà l'heure du retour en métropole, en classes prépas, au lycée Ozanne. Cette indépendance complète à 17 ans n'est pas toujours facile à gérer. Laure Mulin obtient en fin de deuxième année, son sésame pour Sup de co Lyon, aujourd'hui l'EM Lyon. Avant de partir pour la capitale des Gaules, elle rencontre son futur mari, étudiant en hydraulique et mécanique des fluides à l'Enseeiht.

Au bout d'un an en marketing, comme le lui permet son cursus, la jeune femme fait une année de césure « dans une entreprise qui n'existe plus aujourd'hui, Digital Equipment, un distributeur informatique, explique-t-elle. Je travaillais en direct avec le responsable du marketing stratégique. Nous étions en charge de tout ce qui était marketing relationnel, principalement



avec les grands cabinets de conseil en organisation et informatique. Il m'avait demandé de faire une étude de marché sur les Big Eight devenus les Big Six, puis les Big Four. J'avais trouvé l'expérience très intéressante mais je ne m'étais pas particulièrement épanouie. J'ai eu alors un entretien avec mon manager qui avait bien analysé la façon dont je fonctionnais. Il m'a dit : "Laure, il faut que tu puisses t'appuyer sur une technique et mettre à profit ton relationnel. Il faut que tu trouves un autre métier parce que le marketing ne va pas te plaire !" C'est au retour à l'EM Lyon que j'ai choisi de m'orienter vers la comptabilité et la gestion et de suivre le cursus DECF et DESCF, aujourd'hui DCG et DSCG. »

Diplômée en 1995, elle fait son stage d'expertise comptable chez Salustro-Reydel, un cabinet d'audit français de renom basé à Paris. Avec son conjoint, elle restera cinq ans dans la capitale avant que l'environnement ne les prenne. « Nous ne sommes pas des provinciaux, assure-t-elle, nous sommes tous les deux plutôt provinciaux et avions pour objectif de retourner en province, si possible au sud de la

Garonne, mon mari étant né à Talence, en région bordelaise et ayant vécu une bonne partie de sa vie à Arcachon. »

De retour dans la Ville rose, elle intègre le cabinet Ernst & Young, un des fameux Big Four. Nous sommes en mars 2001 : huit mois plus tard, le scandale Enron secoue le monde de l'audit. « C'était assez perturbant, se souvient-elle, parce que pour nous, la disparition d'un cabinet comme Arthur Andersen n'était pas envisageable. On avait l'impression de vivre dans un film de fiction. Mais cela s'est finalement réalisé. Nous l'avons vécu très directement puisqu'un associé Arthur Andersen est venu à Toulouse. Nous avons donc eu à vivre un rapprochement des cultures, puisque les deux cabinets bien que de culture anglo-saxonne n'avaient pas la même approche. »

La déflagration est planétaire. « Cela a été un grand choc, à la fois pour nous et pour nos métiers, puisqu'ont suivi les loi Sarbanes-Oxley aux États-Unis et de Sécurité financière en France en 2003, qui sont venues faire évoluer notre environnement et la façon dont le métier était régulé avec la naissance du

H3C (Haut conseil au commissariat aux comptes). Jusque-là, la profession était régulée par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes. On a donc vu apparaître une nouvelle autorité administrative indépendante constituée de magistrats, de représentants de l'AMF et d'entreprises, et qui n'était donc pas majoritairement composée de professionnels. Cette régulation nouvelle a changé notre façon d'exercer le métier avec le contrôle d'activité désormais supervisé par le H3C, lequel a pris peu à peu un rôle de plus en plus important. »

Un bouleversement perçu comme une ingérence ? « Nous ne l'avons pas bien perçu à ce moment-là. Pour autant, comme me l'avait bien expliqué, à l'époque, Michel Tudel, grande figure de la profession puisqu'il était président de la Compagnie nationale au moment du vote de la loi de Sécurité financière et avec qui j'ai travaillé lorsque je suis arrivée chez Sygnatures, si cette autorité indépendante a été mise en place, c'est justement pour renforcer notre statut, nous donner un crédit supplémentaire, en garantissant vis-à-vis des tiers la qualité de nos audits. »

En 2006, faute de possibilité d'évolution chez EY, Laure Mulin a le choix entre « soit aller en entreprise pour assurer une direction financière et ainsi occuper un poste plus stable, soit cette opportunité chez Sygnatures, à savoir la possibilité de poursuivre dans l'activité de commissariat aux comptes mais aussi de structurer un pôle doctrine et qualité, l'équivalent des directions techniques dans les Bigs. J'ai fait le second choix ». Qu'elle ne regrette pas : « le métier de commissaire aux comptes me plaît beaucoup parce qu'il est très riche dans le contact que nous avons avec nos clients, dans la connaissance que l'on peut avoir des différents secteurs d'activité, des divers modes d'organisation, dans la pluralité des équipes intervenantes... Si j'ai préféré intégrer un cabinet comme celui-ci, c'est aussi parce que j'avais l'opportunité d'évoluer dans une entreprise au sein de laquelle je serais en mesure d'être impliquée dans les choix stratégiques, de développement et cela me séduisait. » Vice-présidente de la CRCC depuis 2017, et désormais présidente, elle a trouvé une autre façon de s'impliquer pour la profession.

AGNÈS BERGON

1972

Naissance à Guéret, dans la Creuse

1995

Diplômée de l'EM Lyon

1995-2000

Responsable de mission audit chez Salustro-Reydel

2001-2006

Rejoint Ernst & Young à Toulouse comme directrice de mission audit

2006

Intègre le cabinet Sygnatures comme commissaire aux comptes et responsable du pôle doctrine

2020

Élue présidente de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes d'Occitanie